

# *Le Petit Journal*

*De Bretoncelles*



**Nouvelle boucherie-charcuterie**

Mai 2010

Le Petit Journal est sur le site de [www.bretoncelles.fr](http://www.bretoncelles.fr)

Patrick Pinloche, Maire

**Éditorial****MAI 2010****Sommaire**

Edito du Maire	P3
Écho de la CDC	P4
Conseil Municipal	P7
Pays Perche Ornaïs	P13
Bon à savoir	P14
Vie économique	P21
Service Public	P27
Divertissement	P28
Géographie	P29
Culture-Rétrospective	P31
Associations	P36
Infos	P44
Annuaire	P46

**PAS DE HAUSSE DES TAXES**

Un nouveau budget vient d'être voté. Malgré les diminutions des différentes dotations, **le Conseil Municipal** a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les taux d'imposition. Par contre, **la CDC** augmentera ces taux de 3 %.

Vous allez voir, dès le mois de mai, des travaux de voirie afin de renouveler le réseau d'eau potable depuis les châteaux d'eau en passant par la rue de La Passerelle, la route de Saint-Victor, la rue Roger Poisson, la rue Ernest Sagot et enfin la rue Sophie Girard. Les travaux débuteront par la rue Sophie Girard le 14 juin prochain. Un courrier informera chaque résident avant le début des travaux.

Ces travaux, d'un montant d'environ 320 000 €HT, seront entièrement pris en charge par la régie d'eau. En effet, ces canalisations ont plus de 50 ans et il devenait nécessaire de les changer pour éviter les nombreuses fuites que nos employés devaient réparer régulièrement, en particulier en temps de gel. Nous ferons tout notre possible pour éviter les désagréments que pourront occasionner ces travaux.

De même, une grande partie des poteaux incendie seront changés et pris en charge par le budget de la commune.

Nous allons aussi entreprendre, pour l'assainissement collectif, une opération de contrôle et d'investigation afin de réduire l'ampleur des eaux parasites qui pénètrent dans le réseau d'eaux usées, en particulier auprès de toutes les maisons branchées sur ce réseau.

Enfin, quand vous lirez ce **Petit Journal**, la boucherie reprise par **Vincent Desseaux** et **Frédéric Meunier** sera ouverte. Je vous incite vivement à aller les voir et à découvrir leurs délicieux produits du terroir percheron.

Dernière minute : en apprenant le classement de Bretoncelles à la seconde place dans sa catégorie au palmarès des villes et villages fleuris (voir article à cet effet), je tiens à féliciter vivement nos employés communaux et la commission qui, depuis 2 ans, s'y investit sans compter.

**Le Petit Journal**ADI BretoncellesDirecteur de la publication :

Patrick Pinloche

Rédacteur en chef :

Daniel Chevé

Comité de rédaction :

ADI, Maire et adjoints

Impression de la couverture :

Mission PUB

Distribution

Commune de Bretoncelles

Tirage

1000 exemplaires

Photo de la couverture :

ADI

**Regroupement du SPANC sur 3 CdC****CdC\*****SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT  
NON COLLECTIF****1) Constitution d'un groupe-  
ment de commandes**

Un avis favorable du Conseil de Communauté en date du 14 décembre 2009 concerne la possibilité de se joindre aux Communauté de Communes du Val d'Huisne et du Pays Bellémois pour la recherche d'un prestataire commun qui assurerait le diagnostic des installations d'assainissement non collectif existantes et le contrôle des systèmes neufs et réhabilités. Le Conseil valide la constitution d'un groupement de commandes entre ces trois Communautés de Communes.

**2) Désignation d'un membre  
titulaire et suppléant à la  
Commission d'Appel d'Of-  
fres du groupement de com-  
mandes**

Le Conseil de Communauté désigne Monsieur Jean MAIGNAN comme membre titulaire et Monsieur Pierre BUTHON comme membre suppléant.

**3) Remboursement de la re-  
devance 2009**

Suite au recours d'un prestataire pour le diagnostic des installations d'assainissement non collectif existantes et le contrôle des systèmes neufs et réhabilités, il convient de rembourser les usagers de la redevance SPANC 2009 s'élevant à la somme de 30 €

La redevance SPANC ne sera plus échelonnée sur 4 ans mais sera payable après le diagnostic ou contrôle réalisé.

**4) Convention entre la CdC  
DU PERCHE SUD et la CdC  
DU PERCHE REMALARDAIS**

Afin que le technicien SPANC de la Communauté de Communes du Perche Sud puisse intervenir sur le territoire de la Communauté de Communes du Perche Rémalardais avant l'intervention d'un prestataire, une convention avec la CdC Perche Sud a été signée.

**NB : Le regroupement des Communautés de communes s'avère indispensable dans ce cas précis et les délégués bretoncellois pensent même qu'un rapprochement permettant de créer un groupement de 15000 habitants sera probablement nécessaire dans les années à venir.**

**TELETRANSMISSION  
DES ACTES SOUMIS AU  
CONTROLE DE LEGALITE**

Le Conseil communautaire décide d'adhérer au service FAST qui permet de télétransmettre les actes soumis au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés, conventions, etc...) et d'éviter un envoi papier avec affranchissement. La dépense hors taxe s'élève à 890€ subventionnée à hauteur de 60%, ce qui génère une dépense de 356€

**ZI DU MUSSET  
DÉMARCHES  
À PRÉVOIR EN 2010**

Le Conseil a délibéré sur le montant des travaux à réaliser sur la ZI du Musset afin de solliciter les différentes subventions dont le projet pourrait bénéficier. En revanche, il n'est pas prévu d'effectuer des travaux sur 2010. Seuls la demande d'arrêté de lotir et le dossier de Loi sur l'eau devront être réalisés cette année. Le débat tourne autour du bien fondé de la réalisation de cette zone, compte tenu des finances réduites de la CdC et de la période peu favorable à l'installation d'entreprises.

**En effet, le montant des travaux s'élèverait à 413 633€ dont 124 089€ à la charge de la CdC, un coût insupportable pour une CdC aux moyens plus que restreints.**

Les délégués bretoncellois ont obtenu qu'aucuns travaux ne soient réalisés sans l'accord du Conseil de Communauté qui se prononcera en fonction des subventions accordées, de l'état des finances et d'une demande d'installation d'entreprise.

**\*CdC : Communauté de  
Communes**

**COMPTES  
ADMINISTRATIFS  
ET COMPTES  
DE GESTION****BUDGET GENERAL :**

Le budget de la Communauté de communes fait l'objet d'une présentation dans le bulletin annuel de la CdC, une raison suffisante pour le Petit Journal de ne pas rentrer dans les détails, notons néanmoins un excédent de clôture en fonctionnement de 443 969.62€ et un déficit de clôture en investissement de 318 847.55€

**BUDGET SPANC :**

Il présente un excédent de clôture de 159 682.38€ et un excédent d'investissement de 2 339.71€

**BUDGET ZA SAINT MARC :**

Il présente un déficit global de clôture de 66 077.15€

**BUDGET ZI DU MUSSET :**

Le déficit global de clôture s'élève à 103 513.00€

**BUDGET INDUSTRIEL DE  
DORCEAU :**

Son déficit global se monte à 28 392.40€

Les délégués bretoncellois ont bien sûr voté les budgets de l'année 2009 tout en s'inquiétant de la dérive des budgets annexes qui affichent des déficits croissants, hormis celui du SPANC qui doit toutefois rembourser une année de taxe.

**Il devient indispensable de construire une stratégie à moyen et long terme pour garantir un avenir à la CdC.**

**TRAVAUX RIVIERES**

Le Conseil décide la réalisation du programme élaboré suite au comité de pilotage du 15 février 2010, sous réserve de l'attribution par les partenaires financiers des subventions. Ce programme retient pour la Communauté de communes les actions suivantes : Continuité écologique ~ Etudes de définition des travaux et Aménagement d'ouvrages hydrauliques (prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement),

Berges et ripisylve ~ Aménagements contre le piétinement du bétail (clôtures, abreuvoirs, franchissement de la rivière), Entretien ponctuel du lit (gestion des encombres et de la ripisylve),

Suivi et coûts annexes ~ Analyses physico-chimique de l'eau, procédures administratives.

La Maîtrise d'Ouvrage est assurée par les pêcheurs. La réalisation des aménagements contre le piétinement du bétail est conditionnée à la participation financière des riverains à hauteur de 20 % du coût TTC des aménagements dans le cadre de conventions amiables avec les propriétaires ou exploitants riverains. Les actions de continuité écologique seront réalisées en début de programme alors que les actions berges & ripisylve seront réalisées en fin de programme.

Le Petit Journal fera le détail des subventions accordées dès leur connaissance.

**PROJET  
DE REALISATION  
D'UNE O.P.A.H.**

Le Pays du Perche Ornaïs propose la mise en place d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec le soutien de l'Etat, de la Région et du Conseil Général de l'Orne., sous réserve d'un rapprochement des Communautés de communes.

Ces opérations visent :

L'accompagnement de la réhabilitation du parc privé de logements de plus de 15 ans.

La lutte contre l'habitat indigne et la maîtrise de la consommation énergétique des logements.

L'accessibilité des logements anciens des personnes âgées, La mise sur le marché des logements locatifs à loyers maîtrisés.

**C'est dans le cadre de la réunion des Communautés de Communes du Perche Rémalardais, du Pays Bellêmeois et du Perche Sud** que l'étude obligatoire au démarrage de l'OPAH sera réalisée par Habitat et Développement et prise en charge par le Pays du Perche Ornaïs de septembre à décembre 2010. Cette étude permettra de définir les objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'opération. L'OPAH quant à elle pourra être mise en œuvre à partir de janvier 2011.

Une nouvelle opération dans le cadre d'un regroupement dont se félicite les délégués bretoncellois.

**Un budget à minima****CdC****BUDGET GÉNÉRAL 2010****Subventions**

Coopératives scolaires :  
4 933 €  
Subvention classe environne-  
ment : 3 910 €  
CEDO : 440 €  
Mission Locale : 5 662 €  
Familles Rurales « Halte-  
garderie » : 26 220 €  
Comité de jumelage Castle  
Cary 1 220 €  
L'Amicale B.R. : 763 €  
Football Club Espoir du Per-  
che : 5 336 €  
Office de Tourisme : 9 880 €  
Collège Paul Harel (cross) :  
100 €  
Comice d'arrondissement :  
715 €  
Comité de la Foire d'Automne :  
2 000 €  
Parc Naturel Régional du Per-  
che : 20 €  
Orne initiative : 200 €

**Vote des 3 taxes :**

Par 24 voix pour et 2 contre le  
Conseil décide d'augmenter  
les taxes de 3% .

**Désignation Taux 2010**

Taxe d'habitation : 4.84 %  
Taxe foncière (bâti) : 9.49 %  
Taxe foncière (non bâti) :  
18.99 %

**Taux d'enlèvement des or-  
dures ménagères**

**12,23 %** en ramassage porte à  
porte 1 fois,  
**9,05 %** pour le ramassage Eco  
5000,  
**12.72%** pour le ramassage  
porte à porte 2 fois,  
**9.92%** pour le ramassage bacs  
à roulettes.

**BUDGET PRIMITIF 2010**

Budget de fonctionnement  
équilibré à 2 567 322€  
Budget d'investissement équi-  
bré à 974 597€  
Le budget primitif 2010 a été  
adopté par 24 voix pour et 2  
abstentions.

**BUDGET SPANC**

Budget d'exploitation équilibré  
à 162 682€  
Budget d'investissement équi-  
bré à 5 194€  
Le budget primitif 2010 a été  
adopté par 26 voix pour.

**BUDGET ZA ST MARC**

Budget de fonctionnement  
équilibré à 279 991€  
Budget d'investissement équi-  
bré à 431 569€  
Le budget primitif 2010 a été  
adopté par 26 voix pour.

**BUDGET ZI DU MUSSET**

Budget de fonctionnement  
équilibré à 982 370€  
Budget d'investissement équi-  
bré à 804 983€  
Le budget primitif 2010 a été  
adopté par 20 voix pour, 4  
contres et 2 abstentions.

**Les délégués bretoncellois  
ont voté contre.**

**BUDGET Etablissements  
Industriels DE DORCEAU**

Budget de fonctionnement  
équilibré à 32 639€  
Budget d'investissement équi-  
bré à 62 733€  
Le budget primitif 2010 a été  
adopté par 26 voix pour.  
(voir commentaires ci-après).

**BUDGET INDUSTRIEL  
DE DORCEAU**

Les délégués sont informés  
officiellement de la liquidation  
judiciaire de l'entreprise AC  
CONCEPT INGENIERING  
prononcée le 18 janvier 2010.  
Les loyers ont été réglés jus-  
qu'en décembre 2009, à l'ex-  
ception du solde de la taxe  
professionnelle 2009. Plu-  
sieurs personnes seraient inté-  
ressées pour louer une partie  
des locaux, voir acquérir l'en-  
semble du bâtiment.

*Espérons que ce site retrouve  
effectivement un repreneur et  
permette la création d'emplois.*

**FERMETURE DE CLASSE**

Il existe un projet de fermeture  
d'une classe à l'école mater-  
nelle de Rémalard ainsi que  
d'une classe à l'école primaire  
de Bretoncelles.

Compte-tenu de la diminution  
du nombre d'enfants à l'école  
maternelle de Rémalard, il est  
difficile d'argumenter pour le  
maintien de cette classe.

Par contre, un courrier a été  
envoyé par la CdC à Madame  
l'Inspectrice d'Académie, et  
Monsieur le Maire de Breton-  
celles a fait de même, pour  
demander le maintien du nom-  
bre de classes à l'école de  
Bretoncelles. En effet, une  
partie des élèves de Bretoncel-  
les ont des difficultés et il ne  
serait pas judicieux d'augmen-  
ter l'effectif de chaque classe.  
A l'heure où sont écrites ces  
lignes, le maintien de la classe  
semble garanti.

**BUDGET  
DE LA COMMUNE**

Avec 503 992€ d'excédent en fonctionnement et 170 305€ en déficit d'investissement, le budget communal présente un excédent global de 333 687€

**BUDGET EAU**

L'excédent de fonctionnement s'élève à 80 721€ et l'excédent d'investissement à 52 680€, soit un excédent global de 133 402€

**BUDGET  
ASSAINISSEMENT**

En excédent sur les 2 sections de 92 754€ en fonctionnement et 66 631€ en investissement, ce budget dégage un excédent global de 159 385€

**PAVE ?**

Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. C'est un plan de projet d'aménagement du bourg. Une étude sera réalisée dans le but de dresser un état des lieux détaillé de l'accessibilité des bâtiments, de la voirie et des espaces publics, à l'intérieur de la zone agglomérée, et de proposer des principes d'adaptation des espaces publics aux handicapés qui guideront la conception des aménagements futurs.

**Pour réaliser cette étude, le conseil municipal a retenu la proposition de Madame BAUCHERE, architecte.**

**ESPACE NATUREL  
SENSIBLE****Vallées et marais  
de Bretoncelles**

Si deux entreprises de compétences comparables ont candidaté pour réaliser les études portant sur cette nouvelle zone de loisirs, le conseil municipal a retenu le bureau de Peter Stalleger, particulièrement bien connu du Conseil général et de l'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO).

L'étude va porter d'abord sur la vie floristique et faunistique au cours des 4 saisons. Ensuite, l'entreprise sera chargée de réaliser le plan de gestion et de valorisation du site naturel.

**POTEAUX INCENDIE**

L'entreprise LECLECH est retenue pour remplacer les poteaux incendie qui ne sont plus aux normes. Le montant des travaux se monte à 26 312€ TTC, éventuellement subventionné à 30%.

**PIC**

C'est le Panneau Identitaire Communal. Quatre aquarelles réalisées par Jean-Claude Buboil pour la somme de 430€ agrémenteront le panneau.

**L'ÉGLISE**

Une plaque identitaire et historique a été commandée par la commune sur avis du Syndicat intercommunal du Pays Perche. Le devis accepté par le conseil s'élève à 1542€, dessin et texte compris.

**RESTRUCTURATION  
DE LA COMMISSION  
AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPACE**

La commission « Aménagement de l'espace », présidée par David Lambert est éclatée afin de mieux répondre aux exigences engendrées par le projet d'aménagement du bourg.

Sont créées 3 nouvelles commissions.

La commission « Fleurissement », présidée par Danièle Sanchez avec Christophe Bacoup, Chantal Bacle et Evelyne Berteau.

La commission « Aménagement sécurité », présidée par Alain Christophe avec David Lambert et Claude Savard.

La commission « Activités de la zone », présidée par Bernard Letourneau avec la commission économique.

**ERRATUM**

En page 7 du dernier bulletin du Petit Journal, vous aurez sans doute noté l'erreur qui s'est glissée à propos des nouveaux horaires de la poste.

En exigeant le maintien du bureau de poste à Bretoncelles, la commune n'a cédé que sur la fermeture du lundi et exigé en échange une ouverture du mardi au vendredi, après-midi compris.

Les horaires sont donc :

**Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.**

**Le samedi de 9h à 12h.**

**TRAVAUX  
DE RENFORCEMENT  
D'EAU POTABLE**

La maîtrise d'œuvre sera confiée à la société **SOGETI Ingénierie**. La mission comprend l'assistance au choix de l'entreprise (ouverture de plis, rapport d'analyse des offres et choix de l'entreprise), la direction de l'exécution des contrats de travaux, l'assistance aux opérations de réception. Le coût de cette mission est de 16.000 €HT.

**EFFACEMENT  
DES RÉSEAUX  
BASSE TENSION**

Le Syndicat Intercommunal d'Electrification, (SIE) de Dorceau va réaliser les travaux d'effacement du réseau basse tension des « **Rue Sophie-Girard et Rue Ernest-Sagot** ». L'effacement est prévu en deux tranches en 2011 et 2012 et sera coordonné avec les travaux d'effacement des réseaux téléphoniques et de l'éclairage public.

**PANNEAUX D'ALERTE**

Des panneaux seront posés à l'entrée du square, du terrain de tennis, terrain de football, et terrain de boules en vue de responsabiliser les utilisateurs :

*« Terrain multi sports à votre disposition, utilisation sous la responsabilité des usagers ou des responsables légaux pour les mineurs. La mairie décline toute responsabilité en cas d'accidents. »*

**INVESTISSEMENTS À PRÉ-  
VOIR EN 2010**

Dans le cadre de la préparation du budget 2010 qui sera débattu lors de la prochaine réunion du conseil municipal, différents projets ont été chiffrés :

**Espace Abbé Fret** : mobiliers et matériels informatiques pour 2700 €

**Fleurissement** pour 5000 €

**Guirlandes** pour 1000 €

**Eclairage public** dans le cadre de l'aménagement du centre bourg.

**ACQUISITION  
D'UN TRACTEUR**

La commune va se doter d'un nouveau tracteur de la marque **Claas, modèle Celtis 446RX** et d'une benne **Mailleux** neuve auprès de **Socagri de Coulonges les Sablons**. Le prix global est de 28.000 €HT, soit 33.488 €TTC.

**DÉNOMINATION  
DE LA RUE DU PN 45**

Elle s'appellera désormais **rue Roger Poisson**, du nom d'un conseiller municipal qui y demeurerait. Il avait en charge la voirie. Disparu brutalement le 6 août 2002, le conseil municipal lui « offre cette rue » en souvenir de son œuvre.

**RESTAURATION  
AMBULANTE**

Le conseil municipal autorise **Mademoiselle Vernel** à s'installer le mercredi sur la place du marché avec son camion de restauration ambulante de kebab.

**AMÉNAGEMENT  
DU BOURG  
Réunion****avec les commerçants**

Une réunion a eu lieu le 9 mars dernier avec les commerçants en vue de les **informer** du projet d'aménagement du centre bourg, lié au **PAVE**, Plan d'Accessibilité Voirie et Espaces publics, **d'engager une démarche de concertation** avec eux, **d'avoir leur avis** sur les premières orientations. D'autres réunions seront programmées, notamment pour **recueillir les avis des habitants**.

**COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES**

**Chantal Bâcle** remplace **Franck Pelay**, délégué suppléant à la CdC.

**IMPLANTATION DU PIC**

Le Conseil municipal décide d'implanter le futur panneau identitaire communal sur le parvis de l'Eglise, au plus près du mur.

**SUBVENTIONS  
AUX ASSOCIATIONS**

A.C.P.G. : 300€  
 Boule Bretoncelloise : 300€  
 Club Loisirs des retraités : 200€  
 A.P.E. : 1 750€  
 Séjours scolaires : 2 000€  
 Tennis de Table : 800€  
 A.B.E.L. : 60€  
 Chorale Perche Rémalardais : 50€  
 Gymnastique d'entretien : 100€  
 GV/GFB : 100€  
 Cercle Généalogique : 50€  
 Badminton : 1 000€  
 Football Club Bretoncellois : 1 200€  
 Harmonie Condé sur Huisne : 150€  
 Bille de Clown : 1 400€  
 Bretoncelles Patrimoine et Nature : 1 200€  
 Fondation du Patrimoine : 100€  
 SCIC : 300€  
 Etrier Bretoncellois : 4 000€ à titre exceptionnel, suite aux dégâts liés aux intempéries.

**PRINCIPAUX  
INVESTISSEMENTS**

Garage, vestiaire et sanitaire : 210 000€  
 Boucherie : 160 000€  
 Extension des réseaux : 60 000€  
 Aménagement du bourg (accessibilité et éclairage) : 57 500€  
 Matériels : 53 700€  
 Service incendie : 53 500€  
 Espace naturel sensible : 32 000€  
 Enfouissement à La Godefraise : 20 000€

**VOTE  
DES QUATRE TAXES**

**A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts.**

**VOTE  
DU BUDGET PRIMITIF**

Voté à l'unanimité, il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation: **130.270 €**
- Section d'Investissement: **907.083 €**

**RÉGIE EAU****investissements 2010**

Travaux de renforcement d'eau potable rue Sophie Girard, route de saint Victor, et rue Ernest Sagot

C'est l'entreprise LECLECH qui obtient le marché pour un montant de 302.115 €

**Emprunt**

Pour financer les travaux, un emprunt de 300.000 € est contracté. C'est la proposition du Crédit Agricole pour un remboursement sur 20 ans à capital constant, au taux de 3.61 % qui est retenue.

**vote du budget primitif 2010**

Le budget primitif, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation: **160.912 €**
- Section d'Investissement: **382.004 €**

**RÉGIE ASSAINISSEMENT****investissements 2010**

Eu égard à la quantité d'eaux pluviales déversée à la station d'épuration et signalé régulièrement lors des contrôles, il y a lieu de lancer une étude de façon à définir avec précision un programme de travaux permettant de réduire les eaux claires parasites. C'est la Société SOGETI qui est chargée de cette étude qui portera sur le raccordement de chaque habitation.

**vote du budget primitif 2010**

Le budget primitif, voté à l'unanimité, s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation: **132.412 €**
- Section d'Investissement: **127.223 €**

**PHOTOCOPIEUR  
COULEUR**

La mairie a effectué une étude visant le remplacement du photocopieur et du dupli copieur par un photocopieur couleur. Ce nouveau matériel permettrait de photocopier en couleur et de scanner en couleur, il servirait aussi d'imprimante pour les ordinateurs. Il permettrait également l'édition du petit journal avec quelques pages couleur. Le conseil municipal en valide le principe.

Piscine ouverte du 1er juillet au 29 août

**Conseil Municipal**

**ENFOUISSEMENT  
DU RÉSEAU  
FRANCE TÉLÉCOM  
À LA GODEFRAISE**

C'est l'entreprise Garczynski qui est chargée de réaliser les travaux d'effacement des réseaux électriques par le Syndicat d'Électrification de Dorceau.

**PERSONNEL COMMUNAL**

Augmentation du temps de travail d'Olivier Palmer (EPN)

A compter du 1er mai 2010, le temps de travail d'Olivier Palmer est augmenté de 2h30 par semaine.

Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles de Béatrice Poilpray (cantine)

Béatrice Poilpray a demandé une mise en disponibilité pour convenances personnelles de 3 ans à compter du 1er mai 2010. Il est nécessaire de recruter une personne pour assurer le service pendant le repas des grands pour la remplacer.

Renouvellement du contrat de Sylvie Bailleul (mairie)

Le contrat de Sylvie Bailleul prend fin au 15 juin 2010. Il sera renouvelé pour six mois.

**AUTORISATION  
PRÉFECTORALE  
POUR LA DÉCHARGE  
DE LA GODEFRAISE**

Par arrêté préfectoral du 16 mars 2010 la commune est autorisée à exploiter la décharge de la Godefraise. A noter toutefois que son usage est strictement communal et ne concerne donc pas les administrés.

**SALLE DES FÊTES**

Le contrat de location sera modifié afin de tenir compte de la responsabilité des organisateurs pour la conduite sous l'emprise d'un état alcoolique. Des éthylotests seront achetés et remis aux associations de Bretoncelles lors de l'organisation de manifestations à la salle des fêtes.

**DISCINE**

**Analyses 2009**

La DDASS a adressé le bilan des analyses attestant la conformité de la qualité de l'eau.

**Date d'ouverture 2010 :**

La piscine sera ouverte du jeudi 1er juillet au dimanche 29 août 2010 inclus.

**PLACEMENT  
DES FONDS**

Le placement des fonds a rapporté 5313.90 € en 2009

**VESTIAIRES DE FOOT**

Le conseil Général a accordé une subvention de 23.088 € pour la construction de vestiaires de foot.

**DATES À RETENIR**

La bretoncelloise le 13 juin 2010, course VTT.

10ème anniversaire de l'espace abbé Fret le 10 juillet 2010

**QUESTION DU PUBLIC**

**Pourquoi** les prélèvements pour le paiement des factures d'eau et d'assainissement ont été arrêtés ?

Une centaine d'abonnés pour l'eau seulement et une trentaine pour l'assainissement avaient choisi ce mode de paiement. De nombreux problèmes ont été rencontrés tels que opposition, comptes non approvisionnés... Puis des problèmes informatiques, aussi bien à la Mairie qu'à la Trésorerie, ont provoqué des heures supplémentaires de travail. Devant la complexité de mise en place de ce service, le conseil municipal a décidé de ne pas le réitérer cette année.

**Prochaine réunion  
du conseil municipal  
le 28 mai 2010  
à 20 h 30**

Budget 2010 : + 0.50 Cts / habitant

**Pays Perche**

Le pays du Perche concentre ses actions dans les domaines du développement économique et de l'emploi ainsi que des services à la population.

**CONVENTION TERRITORIALE AVEC L'ETAT ET LA RÉGION DE 1 550 000 € POUR 2007-2013**

Au regard des priorités, ces financements sont mobilisés d'une part pour « conforter, développer et accueillir durablement les activités économiques et l'emploi en valorisant les atouts du territoire » et d'autre part pour « favoriser le maintien et le développement équilibré des services répondant aux besoins des habitants et attractifs pour de nouveaux arrivants ».

Est concernée par ce programme, la réhabilitation de la salle de spectacles de Rémalard.

**FONDS EUROPÉENS LEADER GRAND PERCHE DE 1 700 000 € POUR 2008-2013**

3 orientations fixent les investissements :

**Animer** un réseau d'accueil de porteurs de projets

**Soutenir** l'installation d'activités innovantes

**Assurer** une qualité de vie favorable à l'accueil durable de nouveaux acteurs

Le rapport d'activité 2009 s'élabore en 3 domaines : Réussir, s'épanouir, découvrir.

**RÉUSSIR**

**Agriculture** : accompagner la transmission et l'installation d'agriculteurs dans le Perche grâce à une sensibilisation des futurs cédants et l'information des élus.

**Artisanat, commerce** : prêts d'honneur et subventions aux entreprises avec Orne Initiatives et l'opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services.

**S'ÉPANOUIR**

**Insertion** : des prêts pour sortir de l'exclusion sociale et professionnelle avec la mise en place de prêts de cyclomoteurs et l'octroi de microcrédits personnels.

**Logement** : aider les propriétaires à réhabiliter en mettant en place des opérations OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

**Santé** : assurer un accès aux soins pour tous.

200 acteurs du territoire ont déjà participé à des débats au travers de groupes de travail, conférences-débats, ateliers et tables rondes.

**DÉCOUVRIR**

**PIC** : une signalétique pour découvrir le Perche. 111 communes du Perche Ornaïs seront dotées à terme d'un Panneau Identitaire Communal.

**Les topoguides** : découvrir le Perche à pied ou en VTT.

122 exemplaires du nouveau topoguide ont été diffusés en 2009.

**Les cafés de Pays** : 4 établissements labellisés dans le Perche.

**BUDGET PRIMITIF 2010**

Le budget principal s'équilibre à **561 783 €** (augmentation des charges de personnel de 11%). Au programme : études OPAH logement (85100€), installations de jeunes agriculteurs (27300€), accueil de porteurs de projets (3000€), forum petite enfance (3500€), Pass'jeunes (17500€). Dans ce cadre, la cotisation est maintenue à 1.18€ par habitant.

**Budget annexe OCM (Opération Collective de Modernisation).**

Augmentation exceptionnelle de la cotisation de **0.50€** par habitant afin de financer une nouvelle OCM pour 2010/2011. A noter que cette cotisation est aussi envisagée en 2011. Ensuite, la région et le département prendront la relève.

Au niveau des investissements sont inscrites deux opérations principales concernant les panneaux identitaires communaux (suite et fin) ainsi que le site internet [www.vivre-dans-le-perche.fr](http://www.vivre-dans-le-perche.fr) qui est subventionné à 8% par LEADER et la Région.

**État Civil****Bon à savoir****Ils sont venus en 2010 :**

Le 18 janvier : Louane GERMAIN  
 Le 20 janvier : Lorenzo GRAS  
 Le 4 mars : Lucie DUMAINE  
 Le 13 mars : Inès JUMELINE-LETULLIER  
 Le 26 mars : Anaëlle FOUCAULT  
 Le 28 mars : Léna MORLOT  
 Le 1er avril : Lylou DEZERT  
 Le 5 avril : Jade DESSEAUX  
 Le 21 avril : Antoine GUILLIN

**Ils se sont unis en 2010 :**

*Aucun mariage n' a été célébré durant les 4 premiers mois de l'année*

**Ils nous ont quittés en 2010 :**

Le 18 janvier : Antoinette DUMAZET, née VESCHAMBRE, 94 ans  
 Le 7 février : Yvette OLIVIER, née THOMAS, 74 ans  
 Le 18 février : Jeanine NERRIENET, née DIETRICH, 79 ans  
 Le 27 février : Léonie CHOUCROUN, 100 ans  
 Le 1er mars : Hélène FARDOIT, née CALBRIS, 95 ans  
 Le 1er mars : Norbert GONSARD, 89 ans  
 Le 7 mars : Simone BLONDEAU, née LAILLER, 93 ans  
 Le 12 mars : André ROMET, 87 ans  
 Le 16 mars : Charles DE GROOF, 65 ans  
 Le 23 mars : Marguerite POLISSE, née VEDIE, 98 ans  
 Le 10 avril : Françoise AUCHER, née PROVOST, 56 ans

**ASSISTANTES  
 MATERNELLES  
 AGRÉÉES  
 DE  
 BRETONCELLES**

**Madame FINET Nabila**  
 La Pezassière  
 02 37 37 29 09

**Madame MARCHAND Hélène**  
 Le Clos des Brissetières  
 02 37 37 26 66

**Madame PICHOS Évelyne**  
 4 résidence de la Corbionne  
 02 37 37 24 04

**Madame RIVA Annick**  
 2 Rue Roger Calbris  
 02 37 37 27 94

**Madame RITZ Stéphanie**  
 7 Résidence de la Corbionne  
 02 37 37 21 10

**Halte garderie « les petits bolides »**

Tous les jeudis de 8h30 à 17h  
 06 74 29 22 32

**Relais d'assistantes maternelles (RAM) :**

Vendredi 4 juin 2010

Vendredi 3 septembre 2010



Trier : une démarche citoyenne

***Bon à savoir*****UNE DÉCHETTERIE MODERNISÉE À RÉMALARD**

C'est officiel : depuis le **1er avril 2010**, la nouvelle déchetterie, sise route de Bretoncelles à Dorceau est en service. Plus accessible, plus moderne, elle accueille désormais particuliers, commerçants et artisans, sous réserve, pour ces derniers, de la signature d'une convention et de dépôt compatible avec l'exploitation du site.

**Ouverte maintenant du lundi au samedi de 9 heures à 19 heures**, elle reçoit quasiment tous les déchets.

Un tarif au volume ou au poids sera appliqué aux commerçants et artisans.

**TRIER, C'EST ÉCONOMISER**

Pour bien trier, voici un **mini guide**, bien évidemment incomplet, mais qui vous permettra de parfaire votre gestion du tri :

Les déchets sont triés en **12 gammes**, dont certaines vous sont bien connues. Quelques produits sont indiqués pour chaque famille mais il faut savoir qu'il peut en exister jusqu'à une vingtaine pour certaines gammes.

**Plastique** : bouteille en plastique d'eau ou d'huile, pot de yaourt, cubitainer, sac plastique, ...

**Papiers-cartons** : baril, brique alimentaire, journaux, courrier, prospectus, emballage, ...

**Métaux** : boîte de conserve, aérosol, bouteille de sirop, barquette aluminium, couvercle de pot, ...

**Verre** : bouteille, flacon, verre de table, vitre, miroir, bouteille d'huile en verre, ...

**Déchets organiques** : restes de repas, épluchures, plantes, thé, café, ....

**Bois** : cagette, boîte de fromage, contreplaqué, ...

**Textile et cuir** : chaussures, vêtement, linge de maison, literie, ...

**Mobilier** : meuble, luminaire, canapé-lit, ...

**Electrique et électronique** : électroménager, lampe, outil électrique, téléphone, ...

**Déchets du bâtiment** : carrelage, tuile, gravats, plâtre, sanitaire, ...

**Déchets dangereux** : engrais, amiante, batterie, peinture, huile de friture, ...

**Divers** : film, CD, K7, vélo, jouet, cartouche d'encre, ....

**UN MAUVAIS GESTE COÛTE CHER !**

Mettre une bouteille en verre dans le sac à ordures ménagères coûte fort cher. En effet, le traitement des ordures ménagères revient à **150 euros** la tonne tandis que celui du verre collecté est de **40 euros**. De plus le verre collecté est revendu **20 euros** la tonne pour être recyclé. C'est, d'une part, un coût supplémentaire pour traiter une bouteille en verre comme déchets au même titre que les ordures ménagères et, d'autre part, une recette en moins puisque cette bouteille n'entrera pas dans le poids des verres collectés. Tout le monde sait que le traitement des déchets coûtera de plus en plus cher et que le seul moyen d'en limiter les hausses consiste à trier. Les convaincus liront l'article mais les sceptiques, que feront-ils ?

**QUEL TYPE DE CONTENEURS POUR DEMAIN ?**

Chaque ramassage coûte **12.23€ en porte à porte** et **9.05€ en point de collecte** ! C'est pourquoi, la commission « Aménagement » réfléchit pour installer des conteneurs aux côtés des ECO existants, voire à les enterrer quand il s'agit du centre bourg. C'est ainsi que les points de collecte, route de St Victor, gare SNCF et rue Henri Levier, peuvent aisément en être dotés, selon le président du SIRTOM. Il propose également un 4ème point de collecte vers la maison de retraite, tandis que le centre bourg bénéficierait d'un conteneur enterré. Tout cela n'est que projet, mais votre avis nous intéresse.

En attendant, il est important de rappeler que les conteneurs sont réservés aux ordures ménagères. Tout autre déchet doit être déposé à la déchetterie.

## Températures à Bretoncelles

**Bon à savoir**

Mois	T° mini	T° maxi	T° Mini Absolue	T°Maxi Absolue	Pluie	Jour le plus plu-vieux	Jrs de pluie	Jrs de gelées	Jrs de neige
Janvier	-2.9	4.1	-16.0	11.0	74.6	26.2	9	20	2
Février	-1,2	7.8	-9.9	15.6	34.7	17.0	7	16	2
Mars	-0.7	12.4	-5,8	17.8	40.4	9.5	10	17	0
Avril	4.1	16.8	-2.1	21.2	39.6	8.6	13	3	0
Mai	6.6	19.3	-1.1	29.0	51.7	16.3	12	1	0
Juin	8.8	22.9	2,7	31.9	77.0	22.0	9	0	0
Juillet	11.0	23.9	5.3	31.2	34.4	8.4	11	0	0
Août	10.7	26.1	3.1	34.2	9	6.0	4	0	0
Sept.	8.3	22.1	3	30.6	23,3	7.0	7	0	0
Oct.	5.6	16.6	-3,3	23.9	67.9	19.0	15	5	0
Nov.	6.1	12.1	-2.0	16.6	127.8	23.5	20	2	0
Déc.	1.1	7.6	-9.7	12.8	112.7	15.0	20	18	5
<b>Année</b>	<b>4.6</b>	<b>15.9</b>	<b>-16.0</b>	<b>34.2</b>	<b>694.1</b>	<b>26.2</b>	<b>137</b>	<b>82</b>	<b>9</b>

Pour l'année 2009, c'est un minimum de  $-16^{\circ}$ , un maximum de  $34,2^{\circ}$  et un cumul de 692.9 mm et une sécheresse de 5 mois  $\frac{1}{2}$  !

**Janvier** : L'année débute dans le froid. Le mercure s'effondre brutalement jusqu'à  $-16.0^{\circ}$  au petit matin du 6.

**Février et mars** sont dans l'ensemble secs et froids.

**Avril** est un mois relativement sec et doux. A partir du 21 c'est le début d'une longue sécheresse qui va durer jusqu'à l'automne.

**Mai** est encore une fois au-delà des normales ( $+1^{\circ}$ ) et le manque d'eau croît encore plus ce mois-ci.

**L'été 2009** est le plus sec depuis au moins 13 ans. La chaleur envahit la région vers la mi-août avec un maxi de  $34,2^{\circ}$  le 19 et toujours pas une goutte d'eau.

**Septembre** achève l'été avec encore de longues journées chaudes mais seulement 23 mm de précipitations. De nombreuses mares vont jusqu'à s'assécher et le niveau des rivières diminue dangereusement (-10 cm pour la Donnette).

**Octobre** débute avec encore la sécheresse à un point que l'on se croirait au cœur de l'été. Mais, dès le 4, un courant se met en place et ce, jusqu'au 10 décembre, apportant 244 mm de pluie sur cette période. Le cumul annuel passe donc de 385 à 629 mm.

**Novembre** est le 2<sup>e</sup> mois le plus humide après 2002. La douceur est aussi très importante. C'est même le mois le plus doux depuis 10 ans.

**Décembre**, qui a commencé dans la douceur, a connu un coup de froid modéré entre le 12 et le 20 avec un minimum de  $-9,7^{\circ}$  le 17 et un bel épisode neigeux où la neige a persisté au sol jusqu'à 8 jours par endroit. Les derniers jours se concluent dans la douceur et l'humidité réduisant le déficit de l'année à 100 mm...

Cette page a pu être réalisée grâce à l'aide de Jean-Baptiste HUCHON.

**Respect du voisinage****Bon à savoir**

	<b>Au Moulin de Thivaux</b>		<b>A la Gilardière</b>	
Année	2009	2010	2009	2010
Janvier	74,6	70,2	72	
Février	34,7	84,1	32	
Mars	40,4	71,8	41	
Avril	39,6	13	42	

Précipitations exprimées en millimètres



Ces indications vous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER.

**CAMPAGNE FLEURIR LA FRANCE**

Le concours des villes et villages fleuris classe les communes en différents groupes : les premiers ont des « fleurs », les seconds sont classés dans leur catégorie, au niveau départemental, à défaut au niveau de l'arrondissement.

Bretoncelles appartient à la 2ème catégorie (commune de 1001 à 5000 habitants).

A noter que St Fraimbault conserve la toute première place avec 4 fleurs. Dans le Perche, St Hilaire le Chatel décroche 3 fleurs pour la 1ère fois et Villiers sous Mortagne, 1 fleur.

**En 2008, la commune de Bretoncelles** obtient pour sa 1ère participation, « **le grand prix départemental** » à titre d'encouragement.

**En 2009, c'est la consécration avec une 2ème place dans la 2ème catégorie au niveau de l'arrondissement** derrière Tourouvre, mais devant Longny au Perche, Bellême et Rémalard .

**Objectif 2010** : Décrocher la 1ère place pour entrer dans le classement départemental. A cet effet, un concours de maisons fleuries sera organisé dès 2011.

D'ores et déjà, c'est un grand pas franchi avec cette place tout à fait honorable, même s'il faudra encore quelques années avant de décrocher la 1ère « fleur ». Bravo à toute l'équipe chargée du fleurissement et aux employés communaux.

**HALTE AU BRUIT ET RESPECT DU VOISINAGE**

C'est un arrêté préfectoral qui fixe les heures légales des travaux bruyants\*, à savoir :

- de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 en semaine pour les particuliers.
- de 7 h à 20 h en semaine pour les professionnels.
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi.
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

\* Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteur thermique utilisés à la tonte, la taille et le débroussaillage. Ils concernent également l'utilisation de perceuses, meuleuses, etc.

**Enfin, laissez libre l'espace aux pieds des candélabres dotés de jardinières pour permettre l'arrosage.**

**LES CHIENS AUSSI**

La loi le dit, alors autant le faire : **les aboiements de chiens ne doivent pas perturber le voisinage.** Faute de le respecter, la loi s'appliquera, autant le savoir.

## **CAMPAGNE FLEURIR LA FRANCE**

### **LES OBJECTIFS**

Ce concours, organisé par la municipalité, est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Le fleurissement participe à l'image de la commune, dont il est un élément essentiel.

C'est en 2008 que la commune décide de s'inscrire au « **concours des villes et villages de France** ». Pour sa première participation, elle décroche le prix départemental d'encouragement.

En 2009, les efforts fournis sont récompensés par une **2<sup>ème</sup> place au palmarès de l'Arrondissement de Mortagne au Perche**, derrière Tourouvre, mais devant Longny au Perche, Bellême et Rémalard.

Obtenir un classement au palmarès départemental nécessite de passer à l'étape supérieure. C'est donc dans ce cadre que nous avons décidé d'organiser un concours de Maisons fleuries, première étape nécessaire, non seulement à la prise de conscience et la participation de la population, mais aussi à notre classement.

### **RÈGLEMENT DU CONCOURS**

#### **Article 1**

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Il est ouvert à tous les résidents bretoncellois, particuliers ou professionnels, et se veut un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie sur le territoire communal. Il a pour objectif de favoriser le fleurissement en complétant l'effort réalisé par la municipalité et de récompenser les habitants qui embellissent leur maison, jardin, balcons, terrasses, murs et fenêtres et participent de la sorte au concours des villes et villages de France.

#### **Article 2**

Les habitants désirant participer à ce concours s'inscrivent :

- en envoyant un coupon d'inscription sur papier libre à la Mairie, ou par mail à « [mairiebretoncelles@orange.fr](mailto:mairiebretoncelles@orange.fr) »
- en téléphonant à la Mairie au 02 37 37 23 27
- en s'inscrivant sur le site internet « [bretoncelles.fr](http://bretoncelles.fr) »

#### **Article 3**

Le concours comporte 4 catégories :

**1<sup>ère</sup> catégorie** : Maison sans terrain ou logement en immeuble

**2<sup>ème</sup> catégorie** : Maison avec jardin et espace vert dans la zone agglomérée

**3<sup>ème</sup> catégorie** : Boutiques et établissements commerciaux et industriels

**4<sup>ème</sup> catégorie** : Maison ou ferme hors agglomération

Sont prises en compte les décorations florales visibles de la voie publique.

**CAMPAGNE FLEURIR LA FRANCE****Article 4**

Les éléments pris en compte pour la notation se distinguent selon **cinq critères** :

- Aspect général et environnement, ampleur du fleurissement, recherche et créativité,
- Diversité et choix des végétaux,
- Harmonie et contraste des couleurs,
- Intégration du principe de développement durable (compost, économie d'eau, désherbage)
- Propreté, netteté et entretien.

Chaque critère sera noté sur **20 points** avec une note globale de **100 points**. Les photos prises lors des visites et leurs droits d'utilisation font partie intégrante du concours, sans aucune contrepartie.

**Article 5**

Le jury est composé de membres du Conseil municipal, de bénévoles, de professionnels de l'horticulture et de membres extérieurs à la commune. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.

Après visites chez les participants entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 juillet, le jury établit un palmarès des 3 premiers de chaque catégorie.

**Article 6**

Les résultats seront communiqués dans le « **Petit Journal** » de septembre 2010 et la remise officielle des prix se fera à l'occasion **de la cérémonie des vœux**. Les lauréats se verront remettre un lot sous forme de bon d'achat dans les magasins du village.

**Article 7**

L'inscription est entièrement gratuite.

**Article 8**

La clôture des inscriptions est fixée au 28 juin 2010.

**Article 9**

Le présent règlement pourra être modifié pour les futures années.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :**  
**MAIRIE DE BRETONCELLES**  
**02 37 37 23 27**

**TRAINS AU DÉPART DE BRETONCELLES****LE PETIT JOURNAL**Horaires SNCF du 13 décembre 2009  
au 3 juillet 2010**Bon à savoir****Paris Chartres Nogent le Rotrou Le Mans**

Jours de circulation	L à V	L à V	Ts I j	L à V	Sf S	S	L à V	S-D	L à V	L à V	S-D
PARIS MONTPARNASSE		05:33	11:33	13:03	15:33	15:33	1:03	16:33	17:48	18:33	18:33
VERSAILLES CHANTIERS		05:47	11:47	13:17	15:47	15:47	16:17	1:47	18:02	18:47	18:47
CHARTRES (D)	06:10	06:45	12:45	14:15	16:45	16:45	17:35	17:45	18:52	19:48	19:45
LA LOUPE	06:40	07:14	13:16	14:43	17:13	17:21	18:07	18:12	19:23	20:19	20:17
<b>BRETONCELLES</b>	<b>06:48</b>	<b>07:21</b>	<b>13:24</b>	<b>14:50</b>	<b>17:19</b>	<b>17:29</b>	<b>18:14</b>	<b>18:19</b>	<b>19:31</b>	<b>20:27</b>	<b>20:27</b>
CONDE SUR HUISNE	06:53	07:26	13:29	14:55	17:25	17:35	18:20	18:24	19:36	20:32	20:30
NOGENT LE ROTROU (A)	06:58	07:31	13:35	15:00	17:30	17:41	18:25	18:29	19:42	20:38	20:36
CORRESPONDANCE		08:14	14:10	16:10					20:04		
LE MANS	07:45	08:49	14:46	16:50	18:15	18:37	19:15	19:15	20:44		21:22

**Le Mans Nogent le Rotrou Chartres Paris**

Jours de circulation	L à V	L à V	S-D	S-D	L à V	L à S	D	Ts I j	L à V	Ts I j	S-D
LE MANS	04:00	05:35			07:48	12:39	12:58	15:24	16:45	17:45	17:30
CORRESPONDANCE	04:35	06:13						15:58			18:04
NOGENT LE ROTROU (D)	05:32	06:35	06:41	08:27	08:37	13:27	13:46	16:31	17:37	18:37	18:37
CONDE SUR HUISNE	05:38	06:41	06:47	08:34	08:43	13:33	13:52	16:38	17:43	18:43	18:43
<b>BRETONCELLES</b>	<b>05:44</b>	<b>06:46</b>	<b>06:53</b>	<b>08:40</b>	<b>08:49</b>	<b>13:38</b>	<b>13:57</b>	<b>16:44</b>	<b>17:48</b>	<b>18:48</b>	<b>18:48</b>
LA LOUPE	05:53	06:54	07:01	08:49	08:57	13:45	14:04	16:52	17:56	18:56	18:56
CHARTRES (A)	06:25	07:25	07:32	09:20	09:25	14:14	14:33	17:23	18:25	19:25	19:25
VERSAILLES CHANTIERS	07:18	08:18	08:23	10:23	10:23	14:35	15:23	18:23	19:18	20:23	20:23
PARIS MONTPARNASSE	07:30	08:30	08:35	10:34	10:34	15:34	15:34	18:34	19:30	20:34	20:34

**Prix indicatifs au départ de BRETONCELLES\***

CHARTRES : 8,20€- VERSAILLES : 17,80€- PARIS : 19,90€

CONDE : 1,90€- LA LOUPE : 2,50€- LE MANS : 12,10€

NOGENT : 3,00€

\* Billet aller simple plein tarif en 2ème classe.

Il n'y a pas de distributeur de billets, ni composteur : les voyageurs non munis de billet ou n'ayant pas composté sont invités à se présenter au contrôleur situé en milieu de train ou, dans les nouvelles rames, entièrement automatisées, attendre le passage de ce dernier.

Encore un prix pour Ludovic LOPEZ

**Vie économique****DÉPANNAGE,  
ASSISTANCE ET CONSEIL À DOMICILE**

Les services à domicile proposés par **Olivier Palmer** sont l'initiation, le conseil, l'assistance et le dépannage. Les déplacements sont compris dans le tarif de la première heure dans la limite de 20 km autour de Bellême et Bretoncelles, au delà des frais supplémentaire pourront être facturés.

Les interventions se font uniquement à domicile, le matériel ne pourra pas être emporté.

N'hésitez pas à le contacter pour toute question ou devis personnalisé, une réponse rapide vous sera donnée.

C'est parce qu'il a obtenu un agrément « **Service à la personne - Assistance informatique à domicile** », qu'il est passionné d'informatique depuis son plus jeune âge, qu'Olivier s'est lancé en créant cette activité au travers d'une micro-entreprise.

**Exemples de Formations dispensées à domicile:**

- Découverte de l'ordinateur (présentation du hardware/software, initiation à Windows)
  - Le traitement de texte & Le tableur
  - La Publication Assistée par Ordinateur
  - La gestion des photos numériques (Retouche, organisation, ...)
  - Internet (recherche, création de boîte email, ...)
  - Chattez en famille
  - La création de pages Perso et de site Web
- Vous pourrez le joindre de la façon suivante :

Horaire :

Du Lundi au Samedi – de 9h00 à 20h00  
Sur Rendez vous

**Téléphone: 06 80 60 78 96**

**Messagerie:**

**Olivier@bretoncelles.fr.**

**CONCOURS DE CAMEMBERTS**

Le 2ème concours de camemberts de production normande avait lieu de nouveau à Vimoutiers en 2010. Si le prix d'honneur a été décerné au Gaec Durand de la ferme de la Héronnière à Camembert (ça ne s'invente pas !), le prix spécial Grand Public de production fermière au lait cru revient à **Ludovic LOPEZ de Bretoncelles.**

Rappelez vous, déjà en 2009, Sylvie et Ludovic décrochaient leur premier prix.

Quoi d'étonnant quand l'on fait d'aussi bons fromages que vous trouvez à l'épicerie Cocci-market de la commune.

Pensez-y : faire ses achats à Bretoncelles, c'est la garantie du développement du commerce et nul doute que vous êtes déjà nombreux à le faire puisque les commerces sont de plus en plus dynamiques.

**TIFFANY PREND LE RELAIS**

**Conter Fleurette** va changer de main le 6 août prochain. En effet **Florence Bouguet** reprend une activité commerciale à Thiron-Gardais et c'est une grande satisfaction de voir son employée décrocher son statut d'artisan fleuriste.

A seulement 21 ans, **Tiffany Bigeault**, qui a fait son apprentissage dans cette boutique, en prend les rênes pour son propre compte.

Les activités existantes sont certes maintenues ( fleurs, graines, plantes horticoles, cadeaux, articles funéraires), elles seront complétées de **fleurs artificielles.**

**Rappel des jours et heures d'ouverture :**

**Mardi au samedi**

**9h à 12h30 et 14h30 à 19h**

**Dimanche**

Pour les livraisons à domicile et Interflora, se renseigner à la boutique.

L'équipe du **Petit Journal** lui souhaite une bonne installation.

Toujours des créations

**Vie économique****LUDIC'CANIN**

**Joël Dubeau** s'est installé à Bretoncelles, au lieu dit Le Parc, comme éducateur canin professionnel diplômé d'État.

Il est membre du **SNPCC** (Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat) et membre du **SECP** (Syndicat des Educateurs Canins Professionnels).

Il propose des prestations de conseil, des cours individuels, des cours collectifs, des séances agility et des stages de formation des maîtres.

Au niveau éducatif, **LUDIC'CANIN** intervient :  
Pour aider en amont au choix d'une race ou d'un chiot,

Pour faciliter l'intégration du chiot ou du chien dans la famille,

Pour conseiller dans l'établissement d'une relation équilibrée avec tous les membres de la famille et notamment avec les enfants,

Pour guider afin de lui assurer une bonne socialisation,

Pour apporter les clés permettant d'obtenir une bonne obéissance.

Les méthodes utilisées sont modernes et sans douleur pour le chien et il n'y a pas d'âge pour faire de son chien un compagnon obéissant.

Il est également agréé auprès de la préfecture pour délivrer la formation des maîtres de chiens de catégorie 1 et 2. La formation sur notre commune aura lieu salle Gauthier Lapierre afin d'accueillir une vingtaine de personnes.

**ZI LA BOOZ VOUS ACCUEILLE**

Vous qui avez envie de créer votre entreprise, ne cherchez plus des locaux pour vous installer.

La zone industrielle de La Booz, accessible aux plus gros transporteurs, dans un site calme, verdoyant et sécurisé met à votre disposition diverses formules, notamment :

- 1) Un atelier de 100m<sup>2</sup>, complété de 150<sup>2</sup> de bureaux.
- 2) Un atelier de 300m<sup>2</sup>, sans bureau.

En contactant

**Xavier LAHOUATI au 06 11 04 54 51,**

vous pourrez négocier les surfaces dont vous avez besoin.

N'hésitez pas, n'hésitez plus, lancez vous.

**LE SCRAPBOOKING, C'EST TENDANCE**

Vous cherchez un moyen de mettre vos photos en valeur ou de personnaliser vos albums photos , ne cherchez plus, le scrap est fait pour cela !!

Ne cherchez pas non plus la personne qui peut vous aider !!

Elle s'appelle **Stéphanie RITZ**, elle a exposé tout récemment ses œuvres à la salle culturel de l'abbé Fret et s'apprête à créer une association : rendez-vous le 28 mai, salle Gauthier-Lapierre.

En attendant,

**vous pouvez la contacter au 02 37 37 21 10.**

Elle est pleine d'idées pour animer des ateliers enfants et adultes, et en plus, elle a déjà une riche expérience sur le sujet qu'elle a pratiqué en région parisienne.

## Lettre au Président de la CdC\*

**Vie économique**

Monsieur le président  
Communauté de communes du perche Rémalardais

Il nous apparaît opportun de clarifier la situation et la position des représentants de la commune lors de nos réunions que ce soit en commission économique ou en conseil de communauté.

Tout d'abord il faut que chacun sache et soit persuadé que notre priorité demeure **le développement économique de notre CdC mais de façon raisonné et raisonnable et cela quelque soit l'implantation dans le canton. Dans l'intérêt général de tous, nous devons dépasser les querelles de clochers et conduire la réflexion en toute objectivité.**

Tous les membres de la communauté de communes, que nous sommes, avons été élus avec des responsabilités vis à vis de nos concitoyens :

- Gestion de nos finances publiques dans l'intérêt général,
- Obligation de résultats dans le cadre de nos compétences,
- Agir pour valoriser notre communauté.

Il est inconcevable de dépenser ce que nous n'avons pas. Chaque dépense doit être compensée par une recette. Comment admettre « dans une même soirée » une majoration des impôts de 28 000 € pour faire face aux besoins courants et voter des dépenses supplémentaires pour un peu plus de 25 000 €!!! Comment rester crédibles dans ces conditions. **Nous ne saurions nous associer à un déficit budgétaire plus conséquent.**

Nous avons aujourd'hui deux zones complémentaires l'une de l'autre:

- Une zone artisanale à REMALARD prête à recevoir des entreprises correspondantes à cette définition ;
- Une zone industrielle à CONDE sur HUISNE, prête à recevoir des entreprises à caractère industriel où là il faut prévoir un aménagement et un développement en rapport avec ce statut en réfléchissant à un programme d'ensemble.

Pour tout ce qui concerne nos actions, et à plus forte raison celle de développement économique, il faut adopter une stratégie et une marche cohérentes dans nos actions. Profitons qu'actuellement nos finances ne nous permettent pas d'investir pour préparer le futur à court, moyen et long terme.

Les zones ont été mises en place il y a une dizaine d'années, comme le faisait remarquer une des délégués, mais depuis l'économie a changé, alors posons nous aujourd'hui les questions de savoir si ces zones répondent aux demandes actuelles, ou de savoir quels avantages concurrentiels une entreprise peut obtenir en s'installant sur notre CdC ou encore comment nous situons nous par rapport aux zones voisines concurrentes ?

Répondre à ces questions de base, ce serait déjà apporter des solutions pour faire évoluer nos produits et les rendre plus attractifs.

..../....

\*CdC : Communauté de Communes

Lettre au Président de la CdC (suite)

**Vie économique**

Lors de la dernière assemblée générale, Bellême a été mentionnée comme référence, il faut savoir que les élus ont d'abord réfléchi de manière globale sur ce qui devait être fait et comment le faire avant d'accueillir les entreprises. Pour ce faire ils se sont dotés de compétences (moyen humain) pour le faire comme nous l'avons fait dans un autre domaine (travail apprécié de Magali).

Il faut impérativement préparer notre approche au sein de la commission économique composée à la fois de chefs d'entreprises, de personnes qui travaillent avec eux de manière habituelle, et de conseillers et anciens conseillers dans ce domaine. Il faut les associer, dès le début de toute démarche, car pour bâtir quelque chose, il faut bien en connaître la substance et ses besoins mais il faut aussi parler le même langage que ceux que nous voulons accueillir.

Aujourd'hui, lorsque l'on nous présente les dossiers, tout est déjà fait et on nous demande simplement de ratifier alors que nous n'avons pas été informés des transactions intervenues, ni des sûretés et garanties apportées, nous travaillons toujours dans l'urgence de la décision sans avoir véritablement préparée celle-ci. Cette méthode conduit à l'échec.

En ce qui nous concerne, nous nous interrogeons sur tout cet ensemble mais aussi sur le fait qu'en matière économique lesdits chefs d'entreprise ont « baissé les bras » et ne viennent plus aux réunions, est-ce à dire qu'ils ne se reconnaissent pas dans ce qui est fait ou pas fait ? A nous d'en tirer les conclusions.

Soyez rassurés **nous voulons comme vous un développement économique**, mais nous **voulons aussi une réflexion commune et une concertation plus en amont**, ce qui, à nos yeux, n'est pas le cas aujourd'hui et c'est pourquoi nous ne pouvons voter les finances de ces zones en l'état, seul moyen actuellement de vous amener à vous poser des questions et non pas se satisfaire de dire « encore eux, ils répètent la même chose »

**Enfin, pour conclure, le budget n'est pas une simple formalité administrative mais au contraire cela est l'occasion d'avoir un vrai débat sur les orientations de notre C.d.C. dans tous les domaines (social, économie, environnement, scolaire, voirie...etc)**

Cela est aussi le moment de déterminer comment nous pouvons dégager des marges de manœuvres, quelles stratégies devons-nous adopter avec ces marges ?

Faute de vraie réflexion d'ensemble aucun choix n'est possible, nous arrivons malheureusement à une situation de « pour ou contre » où les échanges sont sclérosés.

Nous pensons que cela est contraire au but à poursuivre et qu'une communauté d'individus élus, responsables et décideurs, doit s'engager et répondre de ses actes à son électorat.

**Lettre signée par l'ensemble des délégués bretoncellois, titulaires et suppléants.**

**CONVENTION DE MISE À DISPOSITION POUR LE PERSONNEL COMMUNAL****Disponibilité des Sapeurs-Pompiers**

La disponibilité des Sapeurs-Pompiers volontaires est un facteur capital pour que les demandes de Secours de la population soient honorées dans les meilleurs délais. Elle est également capitale pour la formation et le maintien des acquis.

C'est dans cette optique que des conventions ont été signées entre le Service Départemental d'incendie et de Secours de l'Orne, la Société SOPARCO de Condé sur Huisne et la Mairie de Bretoncelles.

En résumé, les conventions fixent les modalités de mise à disposition des salariés durant leurs heures de travail en cas de demande d'intervention.

Elles concernent le **Sergent Chef Patrick Ganachaud** et le **Caporal Jérôme Guyon**.

**Interventions marquantes**

Les interventions marquantes de ces derniers mois ont, de nouveau, permis de mettre à l'épreuve nos soldats du feu.

Un feu dans une locomotive d'un train de voyageurs s'est déclaré entre les gares de la Loupe et Bretoncelles. Le conducteur a pu mener sa motrice jusqu'à la gare de Bretoncelles malgré un important dégagement de fumée dans le poste de conduite. Une fois la motrice arrêtée en gare, le conducteur et les voyageurs ont été pris en charge par les Sapeurs-Pompiers afin de les mettre en sécurité sur le parking de la gare. Il ne restait plus qu'à procéder à l'extinction du feu d'origine électrique à l'aide d'un extincteur.

En milieu d'après-midi, un feu se déclare dans une cave d'une maison d'habitation du bourg de Bretoncelles. Le facteur aggravant est la présence d'une victime dans la cave. Les Secours engagent aussitôt un binôme équipé d'appareil respiratoire isolant afin de localiser le plus rapidement possible la victime prisonnière de l'épaisse fumée présente dans la cave. Au bout de quelques minutes, la victime est localisée et extraite du local enfumé.

Elle est prise en charge par le médecin du SMUR et évacuée vers un centre Hospitalier. Son état est jugé grave car la victime a inhalé une quantité importante de gaz toxiques présents dans les fumées.

En fin de soirée, les voisins d'une personne âgée résidant à Condé-sur-Huisne perçoivent une odeur inhabituelle de gaz. Ils composent le 18 par sécurité car la vieille dame ne répond pas aux appels.

A l'arrivée des Secours, une mesure est effectuée à l'aide de l'explosimètre et une tentative de prise de contact est réalisée afin de déterminer si la personne est présente ou non.

La fuite de gaz est avérée et comme la vieille dame ne répond pas, il est décidé de forcer la porte de son appartement qui donne dans la cage d'escalier. Le bruit finit par réveiller notre personne âgée mais trop tard, la porte a cédé. La fuite de gaz est localisée dans la cuisine, l'appartement est ventilé et la vieille dame surprise de toute cette agitation est rassurée.

Solution page 32

*Divertissement*

# HORIZONTALLEMENT

- 1-Petites fleurettes annonçant le printemps.
- 2-Judas - Génisse mythique renversée.
- 3-S'efface peu à peu.
- 4-Prénom masculin. - Participe passé joyeux.
- 5-Tige de commande.
- 6-Également fleurette du printemps.
- 7-Supprime. - Cerf.
- 8-Démentit.- Ville tchèque suivie de Nab Labem.
- 9-Mammifères marins.
- 10-Drôle de type.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2								■		
3										
4				■			■		■	
5	■							■	■	
6										
7	■				■					■
8				■		■				
9	■								■	
10										

# verticalement

- A-Disponible.
- B-Scoop.
- C-Inappropriée.
- D-Crêpe asiatique retournée. - Panorama.- Symbole chimique.
- E-Inspiratrice. - Désert.
- F-Réservoir pour marais salant.- Moitié de mille-pattes.
- G-Ainsi de suite (abrév.). - Abraser à l'envers.
- H-Précédent. - Pas plaisant à boire !
- I-Ensemble de puissances éternelles ?? - Explosif (sigle).
- J-Placée.- Poisson rouge.

## La Butte du Château

## Géographie

La **Butte du Château** en forêt de **Saussay** est située sur la commune de Bretoncelles, à 3 kms à vol d'oiseau de l'église.

La **Butte du Château** est constituée d'une motte et de deux basses-cours imbriquées l'une dans l'autre. Elle est dépourvue de tout vestige bâti visible et actuellement couverte par la forêt.

**Cette fortification a fait l'objet entre 1992 et 2002 d'une étude archéologique, mettant ainsi en évidence divers bâtiments et appentis.**

La présence, au cœur du **Perche**, de cette fortification abandonnée dans le courant du XV<sup>ème</sup> siècle, s'explique très probablement par la lutte acharnée qui, aux XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles, opposa les **Bellême**, alliés du **Duc de Normandie**, aux **Rotrou**. Bretoncelles s'inscrit en effet dans un ensemble de fortifications appuyé sur les deux châteaux de **Mortagne et Nogent** reliés par la vallée.

Il semble que la fortification de **Rivray**, attestée en 1050, en constitue la première étape. Le site de **Bretoncelles** pourrait dater quant à lui, soit juste après 1050, dans le cadre de la dynamique de fortification impulsée par la mise en place de **Rivray**, soit dans les années 1070 lorsque **Guillaume le Conquérant** conduisit une expédition militaire dans le **Perche** et assiégea **Rémalard**.

Une dernière possibilité fixe la date en 1087 à la mort du duc-roi, une époque où culmine le nombre de fortifications tenues par les **Bellême** et, par réaction, le nombre des châteaux qui leur font face.

L'abandon du site pourrait coïncider avec l'apparition de la métallurgie dans la vallée de la **Corbionne**.

Les éléments bâtis ont beaucoup évolué entre la fin du XI<sup>ème</sup> siècle et le début du XV<sup>ème</sup>, c'est-à-dire durant les quatre siècles et demi de l'occupation du site. L'examen attentif des structures a révélé une très grande pérennité des espaces fonctionnels : un espace dévolu à l'artisanat et au stockage, des bâtiments domestiques, un es-

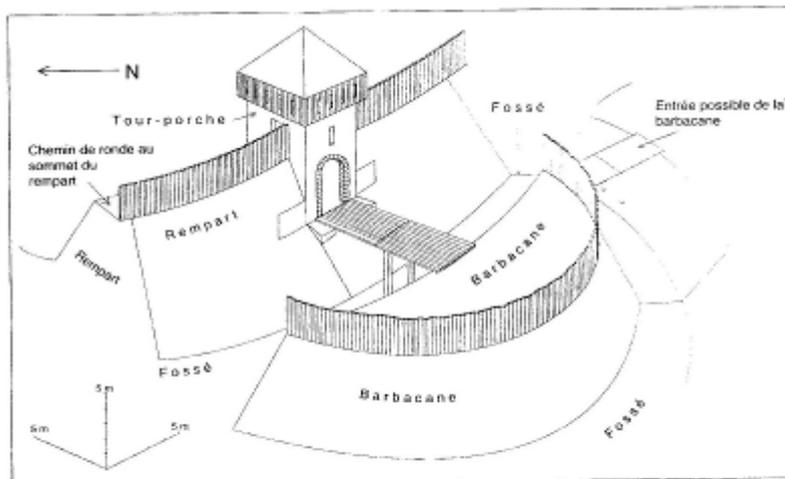


Fig. 6 : Hypothèse de reconstitution du système de fortification de l'entrée de la basse-cour dans sa phase initiale (dessin : A.-M. Flambarb Héricher).

### A) L'entrée et la défense de la basse-cour principale.

La fouille quasi exhaustive de la basse-cour est exceptionnelle en France. Elle a duré dix ans et a démontré l'importance croissante de la basse-cour au sein du château.

En effet, la plus vaste, moins bien défendue, entoure la plus petite, qui est aussi la plus puissante et sur laquelle s'élève la motte.

Appelée également basse-cour principale, de forme grossièrement circulaire, elle mesure 53m sur 67m.

pace qui servait essentiellement à parquer les animaux et accueillir des constructions légères.

### B) de la fin du XI<sup>ème</sup> au début du XIII<sup>ème</sup> (1204), un site essentiellement défensif

Une entrée fortifiée est mise en place avec un couronnement de remparts et au sommet de la motte, une petite tour de dimensions très réduites dont le rôle se limite au guet.

La Butte du Château (suite)

**Géographie**

Le bâtiment résidentiel de 48m<sup>2</sup> au sol possède une cheminée et un étage. Très peu de temps après sa construction, il est agrandi d'une cuisine et l'abondance de restes d'animaux et de fragments de céramiques témoignent de

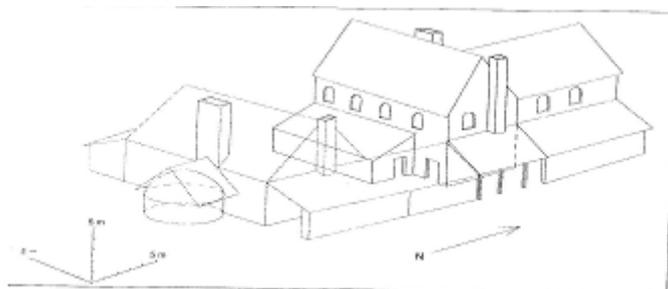


Fig. 19 : Reconstitution des bâtiments commandant l'ensemble

rapports commerciaux avec l'Île de France et la Maine, plus que vers la Normandie. A proximité immédiate et face à lui, un autre édifice à pan de bois est bâti. Plus tard, le grand bâtiment primitif est rasé pour faire place à un four et un petit bâtiment sans doute réservé à l'exploitation.

Les traces du bâtiment d'exploitation permettent de proposer l'existence d'un bâtiment de 16.50m de long sans toutefois en connaître la largeur.

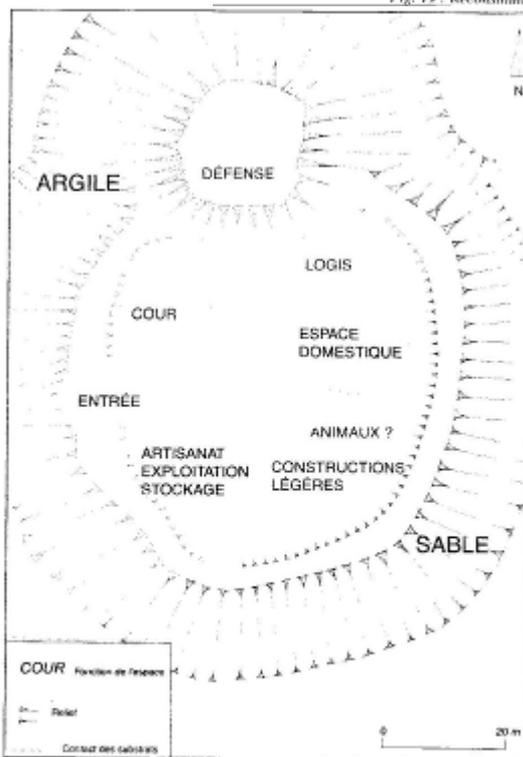


Fig. 7 : Relations entre le substrat géologique et les fonctions dévolues aux différentes parties de la basse-cour (dessin : A.-M. Flambard Hélicher).

**C) le XIIIème siècle ; déclin de la fonction militaire, essor des activités économiques**

C'est la période du rattachement de la Normandie au royaume de France et par conséquent la fonction militaire s'amointrit.

Le bâtiment résidentiel est encore agrandi d'une aile avec étage et servant d'espace de

stockage dépendant de la cuisine.

A la même époque, le bâtiment domestique en face est pourvu d'un four à pain. Selon une technique très courante dans le Perche, des annexes sont ajoutées pour créer des espaces domestiques supplémentaires.

**D) de la fin du XIIIème au début du XVème, une dernière phase d'extension qui précède le déclin.**

A la fin du XIIIème, la tour primitive de la motte laisse place à une tour plus vaste dont le niveau inférieur abrite un puits. C'est la recherche du confort et de l'embellissement qui caractérise cette époque. L'entrée fortifiée est complétée de deux petites tourelles. Une cour empierrée remplace la cour boueuse. Les bâtiments d'exploitation sont remaniés et le nouvel édifice créé mesure 26m sur 7m.

La deuxième moitié du XIVème verra peu de changements mais la disparition du dernier grand bâtiment, victime d'un violent incendie qui sera toutefois circonscrit.

Néanmoins il sonne le déclin du château, abandonné dans les années qui suivirent.

En conclusion, il est admis que les habitants du château ne pratiquaient ni la guerre, ni même la chasse mais leur vie se rapprochaient de celle de fermiers exploitant les richesses locales, ce qui semble les avoir contraints à descendre dans la vallée, plus propice à la métallurgie.

## **5ÈME SALON DU LIVRE RARE**

Cette année l'espace culturel accueille de nouveaux éditeurs,  
de nouveaux auteurs, de nouvelles créations pour ce salon de la bibliophilie contemporaine  
organisée par

**l'association Livres au Perche.**

Il se déroulera :

*le samedi 12 juin de 10 h à 12 h et de 14h à 19h  
et le dimanche 13 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 18h*

**Vernissage le samedi 12 juin à 17h**

## **CONFÉRENCE – PROJECTION**

Animée par **Christophe Lécuyer** sur le thème :

**« Sénégal : une expérience originale »**

**Samedi 26 juin 2010 à 17 h 30**

En partenariat avec Développement Sans Frontières.

## **L'ESPACE CULTUREL ABBÉ FRET FÊTE SES 10 ANS**

Exposition et démonstration autour du lavis japonais ( le sumi-e)  
sous la direction de **Marie-Florence Duprieu.**

*Exposition prévue du 08 au 31 juillet 2010.*

*Ateliers ouverts à tous les 8, 9 et 10 juillet de 15 h à 17 h.*

**Vernissage le samedi 10 juillet à 17 h 30**

**Avec**

**Rétrospective de toutes les expositions, évènements  
et animations, qui ont marqué l'espace culturel  
durant ces dix années.**

**Nous vous attendons nombreux !**

14 jeunes tués en 2009 dans l'Orne

*Culture*

**L'ACCIDENTALITÉ DANS L'ORNE**

L'année 2009 est marquée, dans le département de l'Orne, par la poursuite d'une baisse du nombre d'accidents (-8%) et du nombre de blessés (-18%). En revanche, le nombre de tués est en forte augmentation en 2009 : **+6 tués**, soit 19%.

C'est au cours du mois d'**octobre**, que l'on a enregistré le plus d'accidents mortels. Parmi les **10 accidents mortels** recensés : 6 accidents sont dus à des pertes de contrôle par des conducteurs de véhicules légers. L'un de ces conducteurs avait une alcoolémie positive. 2 accidents impliquaient des tracteurs agricoles et des véhicules légers lors de collisions frontales. Les 2 autres victimes étaient piéton et cycliste. 6 accidents se sont produits la nuit : 2 des victimes avaient entre 18 et 24 ans, 5 avaient entre 25 et 59 ans, 3 avaient plus de 60 ans.

Le nombre de **jeunes de moins de 25 ans** ayant perdu la vie dans un accident de la route est en forte augmentation en 2009 par rapport à la moyenne annuelle calculée sur la période 2004-2008. Le bilan 2009 est de 14 jeunes tués dans l'Orne.

Les victimes de la route de **60 ans et plus** sont au nombre de 10 tués en 2009 dans l'Orne. Ce nombre n'a pas évolué par rapport à la moyenne annuelle des cinq dernières années précédentes. Il représente une part importante du nombre total des tués : 27%.

En revanche, on ne recense aucun tué **cyclomotoriste** en 2009.

Le nombre d'**automobilistes** tués en 2009 est près de deux fois plus élevé que la moyenne des cinq dernières années

Le nombre de **motocyclistes** tués est similaire ces cinq dernières années.

Près d'un tiers des accidents mortels a lieu la **nuit**

Solution  
des  
mots  
croisés  
de  
la  
page  
28

E	N	E	M	U	G	R	E	N	E	10
D		S	E	I	R	A	T	O		9
I	T	S	U		E		A	I	N	8
	N	A	L	E		E	U	T		7
E	T	T	E	R	E	U	Q	A	P	6
E			R	E	I	V	E	L		5
U		X		I	R		D	E	T	4
T	N	E	C	S	E	N	A	V	E	3
I	O		T	A	G	E	N	E	R	2
S	E	R	E	V	E	M	I	R	P	1
J	I	H	G	F	E	D	C	B	A	

Succès du parcours du cœur

**Rétrospective****LUMIÈRES****SUR LA MANIÈRE NOIRE**

Cette exposition de gravures de **Donatella.T** s'est déroulée du 6 au 30 mars dernier à l'espace culturel.

Cette exposition a également été réalisée pour permettre de découvrir la technique de la gravure en taille douce, inventée en 1642.

La 1ère partie du travail consiste à bercer la plaque de cuivre vierge. Le berceau est une lame épaisse, garnie de petites dents très aiguisées, qui va permettre de graver la plaque en une trame aussi régulière que possible. Une opération lente et fastidieuse dont la qualité finale de la gravure dépend. C'est un travail délicat pour lequel le corps doit déployer une force et une énergie concentrées dans le bras, lutter contre la douleur et la crampe qui envahit l'épaule.

Plus la plaque sera bercée, plus le noir obtenu sera dense et velouté, l'encre retenue par les barbes soulevées.

Le dessin est réalisé à l'aide d'un brunissoir, une longue tige en acier poli ou en agate montée sur un manche.

Les tableaux de **Donatella.T** sont noirs et lumineux et ont nécessité des jours ou des mois de travail avant d'être remis dans les mains de **Tanguy Garric**, imprimeur taille-doucier qui choisit la feuille de papier et place l'encre sur le cuivre pour révéler au mieux la gravure.

Cerise sur le gâteau, **Donatella.T**, qui a appris cette technique en Angleterre, la transmet aujourd'hui afin qu'elle perdure.

**LE SCRAP POUR ANIMER DES PHOTOS**

L'exposition de **Stéphanie Ritz** était une première à Bretoncelles. Mais en fait, en quoi consiste le scrapbooking ? A mettre en valeur des photos autrement que le simple classement en album.

La photo inspire les couleurs, une ambiance. L'imagination fait le reste avec l'aide d'objets de récupération ou de matériaux et d'outils développés pour le scrapbooking : tampons, plumes, lettres, ... et le résultat peut prendre une multitude de formes, du cadre classique à l'album, en passant par des objets comme un manège ou un coffret.

**Stéphanie** maîtrise bien la technique, suite à une expérience d'animations d'ateliers en région parisienne. Elle met son savoir-faire au service des autres en animant des ateliers pour adultes et enfants, des ateliers qu'elle propose de lancer à Bretoncelles auprès des personnes intéressées.

Pour en savoir plus, rendez-vous le 28 mai, salle Gauthier-Lapierre ou consultez le site « [tendancescrap61.free.fr](http://tendancescrap61.free.fr) ». Vous pouvez aussi contacter **Stéphanie** au 02 37 37 21 10 ou 06 45 27 15 30.

**PARCOURS DU CŒUR****70 SPORTIFS AU RENDEZ-VOUS**

« *L'exercice physique est bon pour la santé* » : le message de la fédération française de cardiologie a été entendu par de nombreux bretoncellois et voisins venus en baskets ou avec des poussettes.

« *C'est surtout une fête familiale* », ont tenu à rappeler les organisateurs qui ont distribué boissons et cadeaux à tous les participants.

**3.600 mètres** ont déterminé le parcours avec la côte de la **Booz** qui servait de ralentisseur. Les plus courageux ont fait trois fois le tour, tandis que les pompiers accueillaient les arrivants en faisant des démonstrations de massage cardiaque et de défibrillateur.

Rendez-vous l'an prochain, car nul doute que la commune s'inscrira de nouveau pour sensibiliser la population à l'intérêt de pratiquer une activité sportive.

NB : retrouvez cette animation en photos sur le site de bretoncelles.fr

**Convention tripartite avant l'été****Associations**

**Mission accomplie** pour le premier quadrimestre au niveau des animations avec la galette du patrimoine en janvier, la veillée BPN en février, la diffusion du film « les Murs de la mémoire » en mars et la ballade médiévale en avril. Que du bonheur pour BPN de voir autant de gens heureux participer aux animations.

**L'opération fèves** a été une réussite et permet aujourd'hui d'envisager sereinement la restauration des calvaires de la Régeolière et du Haut des Maupinières. Les retardataires peuvent encore se procurer des fèves auprès de l'association.

**La veillée** était une première, mais aussi un grand succès. Grâce aux producteurs locaux, le repas était délicieux. Jeunes et moins jeunes ont chanté sans compter. Et bien sûr, Charles Jourd'heil nous a comblés en chantant la chanson de Bretoncelles que vous pourrez bientôt trouver sur le stand de BPN.

Beaucoup d'émotion lors de **la diffusion du film**, en présence de Joseph Leberre, résistant du Maquis de Plainville. Le film est en vente auprès de BPN pour 20€

**La ballade médiévale** a été l'occasion de se rappeler le rôle important de la motte féodale, dite Butte du Château. Ce moment chargé d'histoire s'est déroulé sous un soleil agréable.

Les projets du 2ème quadrimestre sont allégés du fait de la trêve en août. Aurons-nous, comme l'an dernier, une **Valérie KOMAR**, qui proposera son spectacle ? Si tel était le cas, ça ne se refuserait pas !

Moins visible a été le travail effectué pour baliser les sentiers et préparer l'opération calvaires. Et pourtant, à l'heure où sont écrites ces lignes, la quasi-totalité des sentiers est balisée, conformément à la charte de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP). Des autorisations de passage sur les domaines privés ont été mises en place et une séance officielle de signatures est en cours de programmation, y compris avec le maire de la commune de Bretoncelles.

La restauration des calvaires a également nécessité une préparation et le début des travaux aura lieu ce mois.

**PIERRES EN LUMIÈRES LE 29 MAI**

Le Conseil général a fixé au 29 mai la fête départementale des « Pierres en Lumières », mettant en valeur les édifices du département. BPN s'est donc inscrit pour cette deuxième manifestation en invitant l'Harmonie Condéenne à jouer de 21h à minuit. Des intermèdes, projetant les vieilles cartes postales anciennes de notre village, compléteront cette soirée. Vous découvrirez également l'état d'avancement des travaux des calvaires de la Régeolière et du Haut des Maupinières.

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 5 JUIN.**

La 2ème assemblée générale est prévue le 5 juin prochain. Réservée aux adhérents de BPN, vous pouvez néanmoins y participer si vous décidez d'adhérer avant cette date à 17h ! C'est d'autant plus important qu'une convention tripartite va être signée ente la Commune, BPN et la Fondation du Patrimoine, un passage symbolique qui permet de prévoir les travaux de l'église.

**UN VIDE GRENIER EN JUILLET**

C'est décidé, BPN s'installe à la boucherie, côté cour, pour vendre les reliques trouvées lors des travaux. De bonnes affaires à faire et des recettes à partager avec le CCAS, bref, que des bonnes causes.

Président : André LAFON

Convoqués cette année le 19 Mars 2010, les Membres et Adhérents présents à la réunion, ont observé une minute de silence en souvenir de notre fidèle adhérent :

**Norbert Gonsard décédé le 1er Mars 2010.**

Ensuite en Mémoire des anciens Combattants d'Algérie nous nous sommes rendus au Monument aux Morts où nous avons retrouvé Monsieur le Docteur PINLOCHE, Maire de Bretoncelles, avec une délégation du Conseil Municipal : dépôt de Gerbe et minute de silence en commémoration du cessez-le-feu en Algérie du 19 Mars 1962 ; nous nous sommes retrouvés ensuite pour un vin d'honneur salle Gauthier Lapierre.

Le déjeuner dansant du **11 avril 2010**, animé par l'orchestre Bernard et Sylvie, servi par le traiteur de Longny au Perche, Mr Lalaounis, s'est déroulé dans une ambiance sympathique, nous remercions tous les participants.

Nous tenons à remercier bien vivement les généreux donateurs qui nous ont soutenus et contribué à la réussite de la tombola.

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale s'est tenue le **8 Mai 2010**, avant la commémoration de l'anniversaire de l'armistice ; en cortège, accompagnés de Mr le Docteur Pinloche Maire de Bretoncelles, du Conseil Municipal, des pompiers de Bretoncelles et des personnes de la population présentes, se sont rendus à l'église pour un service religieux, puis au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbes, la lecture de manifestes et un recueillement en observant une minute de silence. Un vin d'honneur a été servi salle Gauthier Lapierre avec tous les participants.

**La sortie annuelle** organisée avec le Club des Loisirs (présidente Mme Huard) aura lieu le **mercredi 16 Juin 2010** :

Visite du vieux Bayeux en petit train,

Visite d'une chocolaterie

Visite du château de Balleroy et du musée des ballons

**Dates à retenir:** **Vendredi 18 juin 2010** Commémoration cantonale  
**Jedi 11 Novembre 2010** Commémoration armistice 1918

**Pour nous contacter:** sur le site de la Commune  
[www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.htm](http://www.bretoncelles.fr/acpg-accueil.htm)

Arts du cirque le 19 juin

**Associations****GALA CIRQUE ET THEATRE**

Les enfants mais aussi les adultes auront le plaisir de vous faire partager **les arts du cirque le 19 juin à 15h00** au gymnase de Bretoncelles.

Ce gala se déroulera comme suit : intervention des adultes suivi des enfants de 3 ans à 6 ans, ensuite les enfants de + 6 ans et la compagnie "badaboum".

Ce gala d'environ 1h00 sera un moment privilégié pour fêter la fin de saison, suivi d'un goûter.

Ensuite, nous vous invitons à la salle des fêtes pour venir voir la toute 1ère **représentation théâtre des enfants à 18h00**

Venez nombreux. Réservez votre journée dès à présent. Les enfants cirque et théâtre comptent sur votre présence.

Comme chaque année, nous vous invitons à venir pique-niquer pour partager tous ensemble un moment de convivialité.

Vous pouvez dès maintenant préinscrire vos enfants pour l'année 2010/2011.

(Tél : **02 37 37 26 06** ou [virginie.lozier@wanadoo.fr](mailto:virginie.lozier@wanadoo.fr))

\*\*\*\*\*

« **Les bouffons des planches** » ont le plaisir de vous annoncer que la prochaine pièce jouée sera « jour de soldes » de **Gérard Darier**.

**Présentation :**

Le propriétaire d'un magasin de vêtements féminins tente de sauver son affaire pendant la durée des soldes en promettant à son banquier l'exceptionnel tailleur petit loulou, que toutes ces dames se sont arraché au point de le rendre introuvable. De la bonne foi au mensonge et du mensonge au malentendu, il n'y a que trois pas qui sont vite franchis pour faire basculer **Jours de Soldes** dans une comédie sens dessus dessous.

Les dates des représentations vous seront communiquées ultérieurement.

**La troupe souhaite remercier tous ceux qui ont été présents pour « Barouf à Chioggia ». Merci de votre soutien, de votre engouement, de nous avoir porté comme vous l'avez fait. Cette première restera un souvenir inoubliable.**

**Dernière minute :** la mise en place de cours d'Anglais est actuellement à l'étude, nous vous tiendrons très prochainement au courant ...

Goûter champêtre le 5 juin

*Associations*

# **ANIMATION D'ÉTÉ**

La Maison de Retraite  
de Bretoncelles

Et

La Pélerine

Sont heureux de vous convier à un Goûter  
champêtre et festif le

5 JUIN 2010 de 14h00 à 18h00

**Accordéon sur la pelouse,  
ballade en Calèche\***

**seront les deux pôles d'attraction de cette après-  
midi de rencontre estivale.**

\* spécialement aménagée pour accueillir les résidants en fauteuil.

**ABEL**

L'ABEL vous invite à venir exposer le 4 juillet.

Les inscriptions sont reçues au 02.37.37.21.45 principalement aux heures des repas. Le tarif est de 8€ les 5 mètres.

**LA BOULE  
BRETONCELLOISE**

**Fête de la Boule:** elle aura lieu **le dimanche 27 Juin** sur le terrain habituel.

**Ce concours de boules est ouvert à tous.** Il se déroule en cinq parties: deux le matin et trois l'après-midi avec possibilité de déjeuner sur place le midi dans une ambiance festive. **N'hésitez pas** : vous serez bien accueillis et passerez une bonne journée.

Pour tous renseignements: téléphonez au **02.37.37.26.48**

**Voyage du club:** il se déroulera le vendredi 24 septembre et nous irons à Château – Gontier.

**Au programme:** visite d' une chocolaterie, déjeuner-croisière sur la **Mayenne** puis visite du haras du **Lion d' Angers**.

Pour les personnes intéressées, se renseigner au

**02.37.37.26.48****GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN DE BRETONCELLES**

**La saison 2009/2010** se termine, **Isabelle** nous a prodigué ses cours pendant deux années avec beaucoup de passion et de vitalité, nous la remercions vivement. Elle nous quitte pour suivre son mari, nous lui souhaitons une bonne continuation.

La rentrée est prévue le **mardi 7 septembre 2010** même endroit, même heure, avec une nouvelle intervenante Arlette. Une information complémentaire vous sera donnée sur le panneau d'affichage du centre ville et par la presse, début septembre.

*L'équipe souhaite à tous les Bretoncellois  
un été ensoleillé*

Un renseignement, n'hésitez pas :

**Président : Robert TANFORTI**      **02 37 37 22 36**

**Trésorière : Nelly POIRIER**      **02 37 37 25 95**

**Secrétaire : Francine PIZZAGALLI**      **02 37 37 26 93**

**EFFECTIF DE L'ASSOCIATION** au 31 mars 2010**LICENCIÉS** = 41 (de 6 à 63 ans – Masculin 31, Féminin 9)

- 2 **POUSSINS** (-9 ans) dont 1 fille
- 7 **BENJAMINS** (9/10 ans) dont 3 filles
- 13 **MINIMES** (11/12 ans) dont 2 filles
- 8 **CADETS** (13/14 ans)
- 1 **JUNIOR** (15 ans)
- 1 **Jeune SENIOR** (-21 ans)
- 4 **SENIORS** (-40 ans) dont 1 femme et 2 Adultes handicapés en sport adapté
- 5 **VETERANS** (+40 ans) dont 1 femme et 1 Adulte handicapé en sport adapté

21 licenciés en Licence Traditionnelle (compétition) dont 17 jeunes (4 filles + 1 femme)

19 licenciés en Licence Promotionnelle (loisir) dont 17 jeunes (3 filles + 1 femme)

+ 2 jeunes (8 ans et 12 ans) en recrutement.

**20 jeunes en compétition individuelles officielles FFTT ou de détection.**

- ⇒ 3 filles sélectionnées pour les finales régionales par catégories, classées

**Betty, Charline et Laëticia sont Championnes de l'Orne et de Basse Normandie** aux Interclubs Jeunes saison 2008/2009 et sélectionnées pour disputer les finales régionales Interclubs Jeunes et les finales régionales par catégorie saison 2009/2010.

**10 jeunes et 3 adultes en compétition par équipe :**

- 2 équipes masculines et 1 équipe féminine en championnat par équipe départemental.
- 1 équipe minime Filles aux Interclubs jeunes Championne de l'Orne et de Basse Normandie saison 2008/2009, sélectionnée pour disputer les finales Régionales 2009/2010.
- 2 équipes garçons aux Interclubs jeunes départementaux.

**Aux 10 Tours de compétitions individuelles depuis le début de la saison 2009/2010 = 7 podiums régionaux, 11 podiums départementaux ont été obtenus par les licenciés du club.**

**ENVIE DE PING, VENEZ NOUS REJOINDRE****LOISIR ET ENTRAINEMENT COMPETITION :**

- **Lundi de 16h45 à 18h45** – Gymnase de Rémalard en parallèle à l'Accompagnement Educatif au Collège.
- **Mardi de 17h30 à 19h00** – Salle des fêtes de Condé sur Huisne
- **Mercredi de 15h30 à 18h00** - Salle des fêtes de Boissy Maugis
- **Mercredi de 15h30 à 18h00** – Gymnase de Bretoncelles
- **Judi de 17h30 à 19h00** – Salle des fêtes de Condé sur Huisne
- **Samedi de 17h00 à 19h00** - Gymnase de Bretoncelles

**RENSEIGNEMENTS :**

- **Daniel SECRETAIN** (Président) – Tél 02 33 25 06 72 – Courriel : famille.secretain@orange.fr
- **Anabelle SECRETAIN** (Trésorière) – Tél 02 33 25 06 72 – Courriel : famille.secretain@orange.fr
- **Richard PIERSON** (Secrétaire) – Tél 02 37 37 07 25 – Courriel : richard.pierson.ttb@orange.fr  
Membre de la commission jeunes du Comité Départemental de l'Orne  
Secrétaire du Groupement d'Employeur « PING PERCHE EMPLOI »
- **Chantal DELEUSE** (Membre du bureau) – Tél : 02 33 25 62 75 – Courriel : deleujc@orange.fr

*Dans le cadre des festivités pour l'inauguration de  
la Voie Verte reliant Condé sur Huisne à Alençon  
l'Union Sportive Nogentaise et la commune de Bretoncelles organisent  
la septième édition de*

## **LA BRETONCELLOISE**

**à BRETONCELLES ( Orne )**

**Départ du GYMNASSE JEAN PAUL MEBS**

### **4 RANDONNEES VTT**

circuit de 54 Km DEPART LIBRE DE 8h à 8h30

circuit de 39 Km DEPART LIBRE DE 8h à 9h

circuit de 27 Km DEPART LIBRE DE 8h à 9h

circuit de 9 Km DEPART GROUPE à 9h15

**Ravitaillements sur les circuits et casse croute Percheron à l'arrivée**  
**Remise des récompenses et verre de l'amitié à 12h**

*ENGAGEMENTS 6€ pour les adultes, et 2€ pour les enfants*

**PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE**

*Renseignements au*

*02 37 37 22 52*

*ou*

*02 37 37 24 13*



Conçu et réalisé par USN cyclisme 105 bis rue Bretonnerie 28400 Nogent le Rotrou

Des dates à retenir

**Associations****CLUB DE LOISIRS DES RETRAITES**

L'assemblée générale qui s'est tenue le 04 mars dernier a entériné la modification du bureau, à savoir :

Démissionnaires : Mesdames Warez, Tregouet, Describes, Renard.

Ont été élues: Mesdames Lebourg, Catois, Dorchéne, Modeste.

Bienvenues parmi nous.

Le thé dansant de mars a eu un franc succès avec 116 entrées.

**DATES A RETENIR :****Pour l'année 2010****4 juillet** : Portes ouvertes**19 septembre** : Repas**21 octobre** : Thé dansant**12 décembre** : Bûche de Noël**Pour l'année 2011**

09 janvier : Galette des rois

10 mars : Thé dansant

17 mars : Assemblée générale

3 juillet : Portes ouvertes

18 septembre : Repas

23 octobre : Thé dansant

18 décembre : Bûche de Noël

**LIVRES AU PERCHE****Livre en juin****5ème Salon du livre rare**

Organisé par l'association Livres au Perche

**12 et 13 juin 2010**

à l'espace culturel Abbé Fret.

Le samedi de 9h30 à 12 h et de 14 h à 19 h.  
Le dimanche de 9h30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

***Vernissage samedi 12 juin vers 17 h***

10 éditeurs de bibliophilie contemporaine.

La maison de la presse.

Bretoncelles Patrimoine et Nature.

**GV/GFB**

Le Bureau remercie toutes les personnes ayant participé et contribué au succès de notre dernier thé dansant.

Les cours de gymnastique s'arrêteront après la séance du **jeudi 1er Juillet** et reprendront le **jeudi 9 septembre**.

Les personnes intéressées par la pratique de la gymnastique dans une ambiance conviviale peuvent contacter la Présidente au **02.37.37.22.00**

Bonnes vacances à toutes et à tous.

**LE CALENDRIER SCOLAIRE****A LA SALLE DES FÊTES**

19 septembre : Repas dansant du Club de loisirs  
19 juin : Fête de fin d'année des enfants

**Vacances d'été :**  
Vendredi 2 juillet

**A LA MAISON DE RETRAITE**

5 juin : Animation d'été avec goûter

**Rentrée :**  
Jeudi 2 septembre

**A L'ÉGLISE**

29 mai : Pierres en Lumières (concert gratuit)

**Vacances de la Toussaint :**  
23 octobre au 4 novembre 2010

**DANS LE VILLAGE**

13 juin : Randonnée VTT, La Bretoncelloise  
19-20 juin : Tournoi interne de tennis  
27 juin : Fête de la Boule  
4 juillet : Brocante  
17 juillet : Fête communale

**Vacances de Noël :**  
18 décembre 2010 au 3 janvier 2011

**A L'ESPACE ABBÉ FRET**

12-13 juin : 5ème salon du livre rare  
(vernissage le 12 juin à 17h)  
26 juin : Conférence et projection « Sénégal »  
8 au 31 juillet : exposition autour du lavis japonais  
(vernissage le 10 juillet à 17h30)

**Vacances d'Hiver :**  
26 février au 14 mars 2011

**AU GYMNASÉ**

19 juin : les arts du cirque à 15h  
17 juillet : Fête de la commune

**Vacances de Printemps :**  
23 avril au 9 mai 2011

**Vacances d'été :**  
2 juillet au 5 septembre 2011

**DIVERS**

13 juin : inauguration voie verte  
16 juin : Sortie annuelle du Club de loisirs  
18 juin : Commémoration cantonale

**NB : Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués**

Ces dates concernent la zone A uniquement, c'est-à-dire l'académie de Caen.

**Étude de Maître Bernard LETOURNEAU**

14, place Charles de Gaulle 61110 Bretoncelles

**Infos**

Tél : 02 37 37 20 02—Fax : 02 37 37 26 32  
Site : [www.letourneau.orne.notaires.fr](http://www.letourneau.orne.notaires.fr)

Réf. : LB00229 - Prix : 35 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 2 093,00 €TTC + Frais d'acte TTC : 3 305,03 €)

COULONGES-LES-SABLONS - Bâtiment sur environ 400m<sup>2</sup> de terrain à délimiter, actuellement à usage de garage et grange à aménager entièrement. Surface au sol 50 m<sup>2</sup>. possibilité d'aménager trois niveaux.

Réf. : LB00560 - Prix : 85 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 3 908,98 €TTC + Frais d'acte TTC : 6 393,38 €)

BRETONCELLES - Maison de ville proche commerçants, comprenant : cuisine, séjour-salon, salle de bains-wc, cellier, chaufferie. A mi étage : une chambre. A l'étage : une chambre. Jardin. Chauffage central au fuel.

Réf. : LB00819 - Prix : 113 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 4 746,18 €TTC + Frais d'acte TTC : 8 122,86 €)

BRETONCELLES - Maison jumelée dans hameau calme, comprenant : séjour avec cuisine à l'américaine et cheminée, salon, salle d'eau-wc, cellier. A l'étage : deux chambres, dégagement, cabinet de toilette avec wc. grand jardin séparé avec chalet en bois (15m<sup>2</sup>).

Réf. : LB00787 - Prix : 115 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 4 805,98 €TTC + Frais d'acte TTC : 8 246,39 €)

BRETONCELLES - Maison de plain pied sur 1090 m<sup>2</sup> comprenant : séjour, cuisine, salle de bains, deux chambres, garage avec une chambre au-dessus. Chauffage central au gaz. Véranda.

Réf. : LB00860 - Prix : 135 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 5 403,98 €TTC + Frais d'acte TTC : 9 481,73 €)

BRETONCELLES - Pavillon édifié sur sous-sol, sur 656 m<sup>2</sup> de terrain, proche tous commerces, comprenant : entrée, séjour-salon, cuisine, deux chambres, salle de bains, wc. Au sous-sol : garage, buanderie, chambre, atelier, cave, dégagement. petite véranda sur perron. Chauffage électrique. Tout à l'égout.

Réf. : LB00918 - Prix : 140 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 5 553,48 €TTC + Frais d'acte TTC : 9 790,57 €)

BRETONCELLES - En hameau, maison ancienne restaurée mitoyenne sur 1652 m<sup>2</sup> de terrain, comprenant : au rez de chaussée : cuisine, séjour-salon, chambre, salle de bains, wc. A l'étage : bureau-mezzanine, 3 chambres, wc, débarras. En dép. atelier, chaufferie, garage. Fosse toutes eaux. Chauffage central au fuel.

Réf. : LB01500 - Prix : 185 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 6 898,98 €TTC + Frais d'acte TTC : 12 570,08 €)

BRETONCELLES - Belle longère sur 5834m<sup>2</sup> de terrain en hameau entièrement rénovée, comprenant : entrée, belle cuisine aménagée et équipée, arrière cuisine, dégagement, bureau, wc, salon, grand séjour. Etage : palier, deux grandes chambres, salle de bains, wc. garage séparé. Chauffage central gaz.

Réf. : LB01836 - Prix : 280 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 9 448,28 €TTC + Frais d'acte TTC : 18 437,95 €)

BRETONCELLES - Pavillon de 210m<sup>2</sup> sur terrain de 5000m<sup>2</sup>, avec sous-sol total, comprenant : entrée, dégagement séjour, salon avec cheminée, cuisine, chambre, salle d'eau, wc. A l'étage : mezzanine desservant deux chambres, salle de bains et wc. Grand garage en pignon. Dépendances en nature d'écurie, volière et serre. Portail électrique. Chauff. central au GAZ et solaire.

Réf. : LB01016 - Prix : 140 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 5 553,48 €TTC + Frais d'acte TTC : 9 790,57 €)

BRETONCELLES - Pavillon édifié sur sous-sol total, comprenant : au rez de chaussée : cuisine équipée, séjour, salon, wc, salle de bains et deux chambres. A l'étage : pièce palière avec wc, deux chambres. Sous-sol : garage, atelier, chaufferie, cellier-cave. Chauffage central au fuel.

Réf. : LB00952 - Prix : 145 000,00 €Net Vendeur  
( + Honoraires de négociation : 5 702,98 €TTC + Frais d'acte TTC : 10 451,66 €)

BRETONCELLES - Pavillon en lotissement sur 700m<sup>2</sup> comprenant : Au sous-sol : garage, chaufferie, cellier, cuisine d'été. A l'étage : entrée, cuisine aménagée et équipée, séjour-salon, salle de bains, wc, dégagement, deux chambres. A l'étage : pièce palière, deux chambres. Tout à l'égout, chauffage central au gaz.

## Renseignements utiles

**Annuaire****Mairie :**

Ouverture **tous les jours de 9h30 à 12h**  
tél. : 02 37 37 23 27. Fax : 02 37 37 21 32  
Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

**Espace Culturel Abbé FRET, Bibliothèque :**

tél. : 02 37 37 25 27, Courriel : biblio.bretoncelles@wanadoo.fr  
Mardi au jeudi de 9h à 12h  
Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18 h

**Espace Public Numérique :**

Du mardi a samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Gendarmerie : tél. : 17**

Permanences à Rémalard : lundi de 8h à 12h  
mercredi et vendredi de 14h à 19h  
à Longny au Perche : tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h

**Pompiers : tél. : 18, à partir d'un portable : 112****S.A.M.U. : tél. : 15****La Poste :**

du mardi au vendredi de 9h à 12h30, de 14h à 16h00,  
le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi .  
tél. : **02 37 37 24 95**

**Crédit Agricole :**

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15, de 14h à 18h,  
sauf 16h le samedi  
Uniquement sur rdv l'après-midi  
tél. : 0825 84 04 55

**Ambulances :**

Ambulances Malnuit Rémalard, tél. : 02 33 83 56 56

**Taxis, TAP :**

Taxi Caillon tél. 02 33 83 74 42 ou 06 74 92 37 16

**Médecin : Dr PINLOCHE tél. : 02 37 37 20 08****Pharmacie : M. HEDOUIN tél. : 02 37 37 20 38****Infirmières : tél. : 02 33 83 62 62****Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : 02 37 37 48 67****UNA : 02 33 25 99 92****ADMR : 02 33 83 72 10**

**Diététicienne :** Ingrid CALBET,  
tél. : 06 85 38 44 73

**Vétérinaires :** tél. : 02 33 83 65 65

**Notaires :**

Étude LETOURNEAU  
tél. 02 37 37 20 02.  
Fax : 02 37 37 26 32

**Maison de retraite :**

tél. : 02 37 37 20 92

**Messes à Bretoncelles:**

4ème dimanche du mois à 9h30  
2ème dimanche à **Moutiers**  
Renseignements : 02 37 37 21 45

**École élémentaire :**

tél. : 02 37 37 22 17  
Directeur : Bernard DELPRAT  
**Cantine** : 02 37 37 21 08

**Eau :**

Bretoncelles : mairie  
Le Pas St L'Homer : Olivier Boulay :  
tél. : 02 33 25 45 32  
Claude Savard : tél. : 02 37 37 22 52

**EDF** : tél. : 0810 333 061

**CPAM** : mairie Rémalard de 10h à 11h30  
le vendredi

**Assistante sociale** : permanence à la  
mairie le 1er et 3ème jeudi du mois de  
14h à 16h.

**Marché** : jeudi et samedi matin.

**Ramassage des ordures ménagères** le  
mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour  
de l'an.

**Déchetterie à Rémalard** tous les jours  
de 9h à 19h sauf dimanche et jours fé-  
riés. tél. : 02 33 83 07 43

**Mission locale :**

tél. : 02 33 83 09 42